Avis d'Election, sous l'empire de la Nouvelle Constitution, pour un Avocat de District.

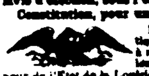

EN vertu d'un writ d'élection, en date du 29 avril 1853, à moi adressé par son Excellence P. O. Hébert, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, avis est par le présent donné aux votants de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, qu'une élection aura lieu LUNDI, 23 mai 1853, pour un Avocat de District pour le Premier District Judiciaire, comprenant la dite paroisse et ville de la Nlle-Orléans.

Les scrutins seront ouverts de 9 heures du matin à 5 heures du [illegible] qui seront établis, et sous la surveillance des commissaires [illegible] qui seront nommés par le Conseil des Aldermen de la Nlle-Orléans et par le Jury de Police de cette partie de la paroisse qui se trouve sur la rive droite du fleuve Mississippi. L'élection sera conduite et des retours doubles seront transmis au soussigné, conformément à la loi.

5 mai—td JAMES P. FRERET, Shérif.

(Officiel.)

Mairie de la Nlle-Orléans.

Le 13 mai 1853.

L'ELECTION pour élire l'Avocat de District, le 4me lundi de mai, 23 du courant, aura lieu dans les endroits ci-dessous désignés, et sous la surveillance des inspecteurs dont les noms suivent:

Premier Precinct—Chez M. Kramers, encoignure des rues Annonciation et de la Course. Inspecteurs: Mathew Martin, J M Dugean, John H. Burrough.

Second Precinct—Au café de J. Henderson. Inspecteurs: James Gidding, W M Bozant, A Care.

Troisième Precinct—Dans la maison d'école [Fulton]. Inspecteurs: W M Monaghan, A J Donnelly, John Farrell.

Quatrième Precinct—A la maison de pompe No 12. Inspecteurs: J M Cox, J L Powers, John Armstrong.

Cinquième Precinct—A la maison de pompe No 2. Inspecteurs: W C Seymour, H F Wade, John R Robertson.

Sixième Precinct—A la maison de Louisiana Hose Compagnie, encoignure des rues Carondelet et Perdido. Inspecteurs: E L Tracy, Michel Hahn, Mau[illegible]

Septième Precinct—Chez A. O'Donnel, rue Poydras. Inspecteurs: S Dawling, E W Perry, John [illegible]

Huitième Precinct—A l'hôtel de la rue Conti, rue Conti. Inspecteurs: Arthur Saucier, B Phillips, Robert Hobbs.

Neuvième Precinct—Au café de Salvador Pratts, encoignure des rues Remparts et Douane. Inspecteurs: John Davis, A Stickney, R Habits.

Dixième Precinct—Au café Jefferson, rue de Chartres. Inspecteurs: Wm. Autry, A Adnot, L Castera.

Onzième Precinct—Au café d'Orléans, rue d'Orléans. Inspecteurs: Francis Mouney, Raphael Bernard, J P Montamat.

Douzième Precinct—Au café de M. Moreira, encoignure des rues Marais et Carondelet. Inspecteurs: J M Lelliout, C Lange, F Arminault.

Treizième Precinct—A la maison de pompe No 4, [illegible]. Inspecteurs: Chs Genachon, J W Nixon, F Fauché.

Quatorzième Precinct—Au café encoignure [illegible] de la rue St-Claude. Inspecteurs: Wm Bell, P E Crozat, L Bourgeois.

Quinzième Precinct—Chez Th Nom, encoignure des rues Grands Hommes et Français. Inspecteurs: F Jaffry, Emile Beauregard, M Meilleur.

Seizième Precinct—A la maison de E Fabre, encoignure des rues Esplanade et Tonti. Inspecteurs: A Vacon, T Bertonneau, E Seguin.

Dix-septième Precinct—Au café de J B Earhardt. Inspecteurs: M Lanuger, H O'Neal, Meyer.

Dix-huitième Precinct—A la maison de pompe No [illegible]. Inspecteurs: M Wachenner, W M Nixon, [illegible] Welsh.

Dix-neuvième Precinct—Au dépôt du chemin de fer du Mexique. Inspecteurs: F Newman, [illegible] Newman.

Vingtième Precinct—Chez M M Gires, encoignure des rues Montegut et Royale. Inspecteurs: F Couvert, A Roux, [illegible].

Vingt-unième Precinct—A la maison de M. Chenier. Inspecteurs: J Charbonnet, E Dupré, W. Reed.

Vingt-deuxième Precinct—Au café de M. Altmeyer, encoignure des rues Magasins et St Mary. Inspecteurs: W C Terrel, W Dalton, E Dupré.

Vingt-troisième Precinct—A la Maison de pompe [illegible] Compagnie, 4me district. Inspecteurs: K. Veil, [illegible], Samuel Pelcier.

A D CROSSMAN, Maire.

Les inspecteurs ci-dessus nommés sont priés de [illegible] au bureau du Maire, le plus tôt possible, afin qu'il soit [illegible] immédiatement à la loi.

En vertu de la quatorzième section de l'acte [illegible] la charte de consolidation de la ville de la Nouvelle-Orléans, et pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires, approuvé le 22 février 1852, approuvé le 11 avril 1853, les inspecteurs de ce precinct auront à nommer des greffiers.

1853. SOURCES DE COOPER. 1853

LE soussigné, sous l'entière direction des SOURCES DE COOPER, est maintenant prêt à recevoir les voyageurs. Une nouvelle salle à manger a été construite, les [illegible] ont été enduites de plâtre, et [illegible] l'établissement a été complètement réparé.

CINQ CENTS PERSONNES POURRONT FACILEMENT TROUVER A SE LOGER, et on n'en recevra pas plus qu'on ne pourra en loger confortablement. [illegible] MALADES. Les médecins recommandent fortement ces Sources [illegible]. Les détails de plus amples [illegible].

Le chemin de fer de Vicksburg, Jackson et Raymond transportera les passagers à Raymond et de là [illegible] DILIGENCES A QUATRE CHEVAUX de W. H. Smith. [illegible] Prix $2 50.

JOHN THATCHER.

MARCHANDISES SECHES, Encoignure Magasins et Commune.

LES soussignés ont maintenant en main et continueront à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de **marchandises sèches américaines et européennes**, convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses. Leur stock de **marchandises sèches** comprend les articles suivants:

COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises;
COTON de Lowell, 3¼, 7/8, 4/4;
COTON blanc et écru 3/4, 7/8, 4/4;
LINSEYS et JEANS du Kentucky et de Glasgow;
LINSEYS à carreaux pour domestiques;
FLANELLES blanches, bleues, rouges et vertes;
COTONNADE et DENIMS épaisses et légères pour habitation;
MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses;
SATINETS bleu noir et mêlé;
CALICOS, guingham, noirs et bariolés français;
CALICOS imprimés, ALPACCAS et bombazines anglais;
BAS, chemises de peau, caleçons et GANTS anglais;
BAS et chaussettes allemands;
MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanche, en batiste et à fleurs;
TOILE D'IRLANDE;
RUBANS élastiques, de soie, cols, dentelles, etc;
PARAPLUIES en soie et coton.

NORTH BROTHERS & Co.

P. LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

A [illegible] à MM. les Habitants et au public [illegible] vient de recevoir par les derniers [illegible] du Havre, un grand assortiment de [illegible] pour billards [illegible].

P LEVERRIER, 76, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, vient de recevoir du Havre et vend pour la [illegible] HUILE DE COLZA épurée [illegible].

EN débarquement du navire Emperor, venant du Havre, [illegible] 5 gallons, 100 do de 3 gallons [illegible]. A vendre par J B PREAU & Co., 33 rue Gravier.

BEURRE DE BRETAGNE—Reçu par le navire Marion, de Bordeaux—200 boîtes fer-blanc de beurre de Bretagne contenant 2, 4 et 5 livres, à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti.

FRUITS au jus—20 caisses de fruits au jus, reçu par le navire Marion, de Bordeaux, à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti.

TRUFFES—[illegible] boîtes de truffes en 1/4, 1/2 et 1/1 boîtes reçu par le navire Marion, de Bordeaux, par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti.

MOUTARDE française—20 caisses de Moutarde française, reçue par le navire Marion, de Bordeaux, par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti.

CHOCOLAT français—Un grand assortiment de chocolat français, [illegible]. Chocolat aux liqueurs, [illegible] Pastilles glacées, etc. Reçu par le navire Marion, et à vendre par DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti.

Foin, Maïs, Avoine et Son.

Magasin en face du dépôt du Rail Road Pontchartrain.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il tient constamment dans son magasin, No 5, rue des Champs Elysées, près la Levée, **foin, maïs, avoine et son**, qu'il vendra toujours à des prix [illegible].

[illegible] THEODORE BOUCHARD.

MAIS créole—200 sacs maïs créole, jaune, petits grains, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, No 11 Front Levée.

MAIS blanc—1500 sacs maïs blanc de 1ère qualité en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, 11 Front Levée.

MAIS jaune—200 sacs maïs jaune de 1ère qualité, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, 11, Front Levée.

AVOINE de St Louis—1000 sacs avoine de Saint Louis, de première qualité, en magasin et à vendre par F A GONZALES, 11, Front Levée.

POIS de la Caroline—200 sacs pois de la Caroline, [illegible] F A GONZALES, 11, Front Levée.

PAPIERS PEINTS FRANCAIS. DELACROIX importateur.

No 100, rue de Chartres, entre Conti et St Louis, APPELLE l'attention des entrepreneurs, propriétaires, &c., sur

Le grand assortiment de **PAPIERS PEINTS,**

qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, les dessins les plus nouveaux et des meilleurs fabricants, pour salons, salles à manger, chambres, [illegible] papier glacé, sujets historiques, [illegible] frises, bordures, papiers communs depuis 10 jusqu'à 25 cents.

Les personnes qui viendront examiner son stock avant [illegible] ne pourront trouver mieux [illegible].

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—Mai 1853.

SONT invités à se présenter à ce consulat, pour [illegible] les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

[illegible] Amable.	Hirtzlin, Jh. les époux,
[illegible] George.	Hestré, Victor,
[illegible]	Jadeau, Louis.
[illegible] veuve,	Lacuq, Jean Jacques,
[illegible]	Lagrange, Anatole, Mme veuve
[illegible] Joseph,	Leroy, Auguste,
[illegible]	Latique, Marie Véronique
[illegible] Marie,	Muller, Mme veuve
[illegible] Mlle	Montmulier, Jacques,
[illegible]	Mary, Armand,
[illegible] Pierre Marcel	Mouras, Pierre,
[illegible]	Oonet, Louis et Thomas,
Gaughet, Baptiste,	Petetit Cony, Jean Marie,
[illegible] Etienne	Roze, Auguste,
Robert, [illegible]	Ruijare,
[illegible] Joseph,	Sarradet, Bertrand,
[illegible] Jean François Antoine	Vigoureux, Pierre,
Hesse, Jean Germain,	Valemont, les époux.

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 102, entre St Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures après midi.

Machine à coudre patentée, de Wilson.

CETTE nouvelle machine à coudre peut maintenant être vue (par les praticiens) en pleine opération au magasin du soussigné, au-dessous de l'Hôtel St-Charles.

[illegible] machine ayant été reconnue par les tailleurs, selliers et les fabricants du Nord [illegible].

Ces machines sont d'une très grande utilité aux habitants [illegible].

On remplira promptement les ordres qui viendront de l'étranger pour ces machines [illegible].

N. B.—Cette machine n'a aucun rapport avec l'ancienne machine à coudre de Wilson [illegible].

JOSEPH HUFTY.

EXPECTORANT.

(Expectorant Anodin de Cerises.)

CE remède est recommandé en toute sûreté aux malades comme le meilleur spécifique pour la guérison de la TOUX, de l'ENROUEMENT, des BRONCHITES, de la TOUX, du CROUPE, de la CONSOMPTION à sa première période et le soulagement des malades alors même que cette affreuse maladie a fait de grands progrès.

L'EXPECTORANT réunit les vertus des remèdes qui ont, depuis longtemps, acquis une grande réputation et d'autres qui ont été découvertes dernièrement. Ses vertus toniques guérissent en outre les maladies de poitrine.

CORDIAL DE STABLER POUR LA DIARRHEE.

C'est un mélange agréable, composé d'après les règles de la Pharmacie et qui est connu depuis longtemps comme un excellent remède pour la guérison de la diarrhée et autres maladies du système. Le CORDIAL fait disparaître les NAUSÉES et guérit les maladies du FOIE.

Les excellents remèdes dont il est question plus haut ont été introduits dernièrement, avec l'approbation d'un grand nombre de médecins, à Baltimore et dans d'autres villes, et ont obtenu le plus grand succès. On les recommande aux médecins de la campagne comme des remèdes qui leur donneront toute confiance, car ils ont été préparés, avec un soin tout particulier, par les pharmaciens les plus distingués. Ces spécifiques leur seront d'autant plus utiles, qu'ils ne peuvent pas, comme le médecin de la ville, faire exécuter ses prescriptions par un pharmacien.

Voir les pamphlets où ces remèdes sont expliqués et que l'on peut se procurer gratis chez tous ceux qui les vendent. Ils contiennent des certificats des docteurs Martin, Baltzell, Addison, Payne, Handy, Love, etc.

Le Dr S. B. Martin écrit: "Je n'hésite pas à recommander votre CORDIAL POUR LA DIARRHEE et votre EXPECTORANT ANODIN DE CERISES, etc."

Le Dr John Addison: "Je suis heureux d'ajouter ma recommandation à celles qui vous ont déjà été données en faveur de l'efficacité extraordinaire de votre Cordial pour la diarrhée et votre Expectorant. Je n'hésite pas à les recommander comme de précieux remèdes."

Le Dr R. A. Payne nous écrit qu'il a employé le "Cordial pour la diarrhée et qu'il en a obtenu le meilleur résultat. Il croit que c'est la médecine la plus efficace qui ait été offerte aux médecins."

Le Dr L. D. Handy: "J'ai administré votre EXPECTORANT ANODIN dans plusieurs cas de bronchites; le résultat a été des plus heureux. Je le recommande avec une entière confiance, car j'en ai vu l'étonnante efficacité."

Le Dr W. S. Love nous annonce qu'il a fait prendre l'EXPECTORANT à sa femme qui souffrait des bronchites depuis QUATORZE ANS et qu'elle se rétablit rapidement. Ce remède lui a fait plus de bien que tous ceux que lui avait ordonnés un médecin distingué.

SEIZE des meilleurs apothicaires de Baltimore nous écrivent: "Nous certifions que les remèdes connus sous les noms de EXPECTORANT ANODIN DE CERISES DE STABLER et CORDIAL DE STABLER POUR LA DIARRHEE sont d'une "grande efficacité" pour le soulagement et la guérison des maladies pour lesquelles on les recommande. Leur préparation est la preuve de leur efficacité; nous nous faisons un véritable plaisir de les recommander au public."

VINGT-SEPT des marchands et habitants les mieux connus de Maryland, de la Virginie et de la Caroline du Nord qui ont vendu de ces médecines et qui les ont employées nous écrivent: "Notre propre expérience et celle de nos clients nous donnent le droit de les recommander en toute sûreté pour le bien public. Nous n'avons jamais rencontré de remèdes qui soient plus efficaces et qui aient acquis une aussi grande célébrité."

Les certificats ci-dessus, émanant de Médecins, de Pharmaciens haut placés et des Négociants les mieux connus, doivent engager les malades à faire l'essai de ces remèdes qui ressemblent si peu aux médicaments que les charlatans ont répandus jusqu'ici dans le public.

A vendre par les Pharmaciens et les marchands de la campagne en général.

E. H. STABLER & CO., Pharmaciens en gros, No 120, rue Pratt, Baltimore.

Agents: J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres, N. O. F. KALEGEN, Lafayette. 28mai—9fpe

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Rivière aux Perles, et Compagnie de Navigation.

LES livres de souscription au capital de cette compagnie sont ouverts au bureau de la Compagnie de Navigation de la Nouvelle-Orléans, au No 59, rue St Charles, au bureau de G. De Fériet (magasin d'encan de N. Vignié, au coin de la rue Conti et du Passage de la Bourse), et au bureau de Wm L. Cushing & Co, No 63, rue de la Commune. Ils resteront ouverts pendant quatre mois conformément à la charte.

Par ordre du Conseil de Direction.

WM. L. CUSHING & Co, Secrétaire pro temp.

11 fév—tm

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 21 avril 1853.

LES actionnaires qui ont donné avis de leur intention de réduire le montant de leurs souscriptions jusqu'à concurrence de la quote-part de la taxe des chemins de fer due cette année, recevront, sur présentation des reçus de taxe à ce bureau, une somme égale au montant qu'ils ont payé à valoir sur leurs actions, si le dit montant n'excède pas celui de leur taxe de chemin de fer. Si les montants qu'ils ont payés à valoir sur leurs actions excèdent leur quote-part de la taxe des chemins de fer, le montant de leurs actions sera réduit à cette quote-part.

JOHN CALHOUN, Secrétaire. 23 av—1

Prix Réduits. P. A. HEBRARD, 118, Rue Canal,

VOULANT réduire son stock de marchandises, et recevant son départ pour le Nord et l'Europe, vendra les articles qui suivent à des prix réduits:

Broderie.

Bandes brodées dessins nouveaux, broderie anglaise et française, fichus et cols, [illegible] en jaconas, [illegible] mousseline, dentelle, guipure, [illegible] à réduit.

Bonneterie.

Mitaines et gants en soie pour fillettes; gants soie blanc et couleur pour dames [illegible] pour hommes, bas de coton pour [illegible], bas de soie, chaussettes.

Un très riche assortiment de chaussettes coton, mérinos et fil d'Ecosse pour hommes, enfants et cadets; chemises et caleçons tricotés.

Mouchoirs.

Mouchoirs batiste unis et ourlés [illegible].

Etoffes pour Robes.

Robes barège à volants, mousseline de laine, [illegible] et barège, rayés et à carreaux, [illegible], soieries, etc, etc.

Toile.

Toile pour chemises, de 3/4, 10/4 et 12/4, de [illegible] et toile d'Irlande, [illegible].

Aussi.

Cotonnade, denims coton blanc et écru toute largeur, coton lowell; coton à tricoter, etc., etc.

Véritable eau de Cologne de Jean Marie Farina.

12mai

CAFE Java—25 sacs en magasin et à vendre par BERNARD TURPIN. 20 mai—6 20, Vieille Levée

CACAO—100 sacs cacao de Guayaquil, 1ère qualité, à vendre par BERNARD TURPIN. 20 mai 20, Vieille Levée

PRUNES—50 caisses prunes en flacons de différentes grandeurs, à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

CAPSULES à fusil—8 caisses capsules F I & G D, [illegible], à vendre par BERNARD TURPIN, 20, Vieille Levée

PAPIER pour fleurs artificielles—Une caisse papier couleurs assorties de la belle qualité, à vendre par BERNARD TURPIN, 20 mai 20, Vieille Levée

A VENDRE en magasin par les soussignés:
30 barils Porto,
50 barriques vin rouge ordinaire,
70 barils whiskey Monongahela, Bourbon et Rye,
25 barils whiskey Tuscaloosa,
500 paniers anisette fine, 500 do. surfine,
500 paniers anisette superfine,
200 caisses Curaçao surfin et superfin, gd. modèle,
50 do do do do petit do.
150 do Marasquino surfin et superfin,
75 do Eau verte,
50 do Absinthe de diverses marques,
70 do Kirchenwasser do do.
100 do Liqueurs superfines,
200 do do surfines, 350 do. fines,
60 paniers Champagne de diverses marques,
75 caisses vin Muscat,
75 do Vermouth de la marque de L. Noilly,
375 do Vin rouge ordinaire,
80 do do do qualité supérieure,
200 do Fruits à l'eau-de-vie,
100 do Gorgonlet, &c., &c., &c.

Madère, Brandy, Genièvre de Hollande, Sherry, Cognac, Anisette, Menthe, Bitters, Peppermint, par barils, pipes, demi-pipes, quarts de pipe, &c., &c.

DARAN, LABICHE & Co., 17 fév 45, Vieille Levée

A VENDRE à livrer par la Caroline Louise, capt Williams, attendu de Bordeaux—47 caisses de 200 1/4 boîtes chaque, Comté & Martin.

JOS. LANATA, 11 Jefferson, 16 mai et No 12, rue Toulouse

EN magasin et à vendre par les soussignés—50 barils vin blanc, 25 caisses guignolet, 20 do absinthe Pernod, 1000 do vin rouge.

LANATA, GANDOLFO & Co, 16mai 9 & 10, Jefferson

RECEMMENT reçus et à vendre par les soussignés—18 pipes vin de Tarragone, 10 demi pipes do do, 7 quarts de do do, 30 barriques vin rouge pour famille, 200 caisses vin muscat, 240 do olives, capres et cornichons. LANATA, GANDOLFO & Co, 16mai 9 & 10, Jefferson

EN magasin—10 stations essence limon, bergamotte et oranges, 25 caisses marasquino de Zara, 10 do eau verte, 25 balles amandes à coques tendres, 5 do do sans coques, 15 balles noisettes.

A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 16mai 9 & 10, Jefferson

FROMAGE de Gruyère et absinthe de la marque bien connue de Yersin & Lecoultre, toujours en main et à vendre par S. THOMAS, 29, rue Natchez

VINS d'Oporto, de Madère et de Xérès.
10 barils vin d'Oporto, marque la Couronne,
10 barils Xerès pâle,
40 barils vin de Madère,
20 octaves do,
4 barils Amontillado.

En magasin et à vendre par S. THOMAS, 16 mai 29, rue Natchez

A VENDRE et à livrer par le navire Louisa Bliss, attendu de Bordeaux:
20 4/4 cognac St-Brice fine Champagne 1825. Seul agent, JOSEPH LANATA, 16 mai 11, rue Jefferson, 12, Toulouse

EN magasin et à vendre—200 caisses vermout à Noilly, Lou Benedict, 800 do bon vin ordinaire St-Estèphe et Pauillac Médoc, 300 do fleur d'oranger pure et grande modèle, 250 do capres, olives verdales et anchois, 20 do une vente de Joseph Triquet, imper. A, 20 do absinthe Sauvageot, Brunetos & Co, 40 do kirsch do de do, 85 do vieux chateau Belair, 200 do vieux vin blanc 1848.

JOS LANATA, 11, rue Jefferson, 12, Toulouse

A VENDRE à livrer par le navire Jean Louis, attendu de Bordeaux:
80 barriques vin rouge St Estèphe et Pauillac Médoc; 40 barriques vieux Margaux Médoc; 25 barriques vin blanc Chateau de Médoc; 10 quarts de pipe cognac fine champagne, St-Brice 1825, seul agent; 30 quarts de pipe cognac fine preuve Calegrant; 200 caisses sardines à l'eau-de-vie Fouque & Bernard; 5 caisses cèpes à l'huile de 50/2 boîtes Albert; 2 caisses thon à l'huile de 50/2 boîtes Albert; 3 caisses cèpes à l'huile de 50/2 boîtes, Tyssonneau.

JOS. LANATA, 16 mai No 11, Jefferson et 12 Toulouse.

A VENDRE à livrer par le navire Perseverance, attendu de Bordeaux:
50 barriques St-Estèphe et Pauillac Médoc; 10 4/4 de pipe cognac St-Brice fine Champagne 1825, seul agent JOSEPH LANATA.

16 mai No 11, Jefferson et 12, Toulouse.

BOTTES, Souliers et Chapeaux.—[illegible] caisses venant d'arriver et [illegible] en débarquement des navires [illegible] John Gardiner, Sarah, A. G. Hill et de Hale, [illegible] à vendre à bas prix et à des conditions libérales, par I. HOBBS & Co. 9 mai No 12 & 14 rue de la Douane

EN MAGASIN:

UN baril Pantyoms rouge [illegible] de Colombie. Un baril do do do de l'Inde. A vendre par JUAN Y DE SOANA, 47, rue Bienville

JAMBONS—50 tierçons jambons [illegible] de Brugère, à vendre par SECOMBS, VOORHIES & Co, 11av 15, rue Tchoupitoulas

LA SANTE UNIVERSELLE, GUIDE MEDICAL DES FAMILLES, DES INSTITUTEURS ET DES PERSONNES REFUSANTES.

Se publie à Paris, par le Dr. JULES MASSE, Sous le patronage de professeurs éminents, parmi lesquels nous citerons Les Drs. RECAMIER, ROSTAN, NELATON.

Paraîtra par livraison mensuelle, grand format de 13 à 40 gravures sur bois. Chaque livraison [illegible] depuis le premier volume, terminé le 10 décembre 1852, contient 13 livraisons [illegible].

Prix de la souscription pour une année [illegible]. On s'abonne à la Nouvelle-Orléans, à la librairie de VICTOR HEBERT, No 140, rue de Chartres.

SPECIALITE D'EVENTAIL. JUSTIN FONTAINE, No. 98, rue Ste Appoline, à Paris.

GENRE de Paris; haute nouveauté, pour la Nouvelle-Orléans et en général pour l'exportation. Agents, LION, PINFARD & Co, 66 & 68 rue Royale.

A VENDRE par le soussigné,
220 barriques vin rouge St. Julien Médoc,
30 do vin blanc Haut Sauterne,
100 barils vin blanc Haut Sauterne,
170 quarts pipe Cognac Edmund Jaulin,
90 balles de 15 milliers bouchons pointus,
5 do do do réguliers,
13 pipes Genièvre de Hollande.

X. LAMBERT, 11 av 62, rue des Magasins.

COGNAC James Morris—12 demi, 40 quarts et 22 octaves cognac James Morris, 1re preuve 1832, en Douane.
Cognac Rasteau Charruyer—11 demi, 19 quarts et 14 octaves cognac, en Douane et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée.

VIN BLANC—60 caisses vin blanc, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée.

LIQUEURS ASSORTIES—75 caisses liqueurs françaises superfines, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée.

VIN ROUGE Haut-Talence &c—90 caisses vin rouge Haut-Talence, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée.

HAUT BRION—120 caisses vin rouge Curcier de Haut Brion, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée.

PRUNES SECHES—16 caisses prunes en bocaux, en magasin et à vendre par R CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée.

VIN ROUGE—1200 caisses vin rouge St Julien et Larose, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée.

SUCRE de la Havane—500 caisses sucre blanc, jaune et brut, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—50 paniers, marque Natchez, en débarquement du navire Athens, venant du Havre, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée

CONFITURES—10 caisses pâte et gelée, en débarquement de la goélette Edwin Dorsey, venant de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée

COGNAC—80 futailles cognac W. S. Floril, 4me preuve, en Douane, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée

COGNAC M. Vauthier—7 demi, 23 quarts, 10 octaves cognac M. Vauthier, 1re preuve 1825, en Douane, à vendre par R. CAHUZAC & Co, 21mai 30, Vieille Levée

SEL de Cadix—108 lastes de sel supérieur attendu journellement de Cadix par le navire Buenaventura et à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 19 mai 20 Douane

ARTICLES POUR PHARMACIE.

Tartre émétique cristallisé franc,
Do do anglaise,
Nitrate d'argent fondu, do cristallisé,
Phosphate de chaux,
Connoisseur Santonine, Piperine,
Beurre d'antimoine, extrait de ratanhia,
Iodure de potassium, le Iarsinate de quinine,
Valérianate de zinc, hydrochlorate de quinine,
Chlorure d'or, iodure de soufre, do d'amidon, etc.

Divers:

Poudre du Dr. Quesneville pour eau gazeuse ferrée,
Capsules de Raquin et de Mothes,
Magnésie de Henry, copah, ne Blésé,
Sirop de Lamouroux, de Briant, de Nafé, de Calebasse, de digitale, etc.
Pilules de Blancard, du Dr Frank, de Vallet, etc.
Papier à cautère, pois d'Iris, à vendre par P. CUSACHS, 18 mai Enc. Royale et St Philippe

25 Barils Sels d'Epsom, à vendre par P. CUSACHS, 13mai Enc. Royale et St-Philippe

25 Barils Colletorte pour doreurs, à vendre par P. CUSACHS, 13mai encoignure Royale et St-Philippe

52 Barils noir d'ivoire de Philadelphie, à vendre par P. CUSACHS, 13mai encoignure Royale et St-Philippe

4 Balles salsepareille Honduras, à vendre par P. CUSACHS, 13mai encoignure Royale et St-Philippe

Vins rouge pour famille.

155 BARRIQUES vin rouge St Julien Médoc 1847
66 do do St Emilion do 1848
54 barriques vin rouge St-Estèphe do 1847
44 do do Margaux do 1847
37 do do St-Christoly do 1848
16 do do Hauquebie do 1846
25 do do Pauillac do 1846
21 do do Queyries, Macot do 1846
31 do do Cantenac do 1844
30 do do veuve Bachlot do 1846
24 do do veuve Merman do 1847
21 do do do do 1846
19 do do do do 1846
21 do do St Laurent do 1846
13 do do Boyer Cazar do 1848
12 do do do do 1846

En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 23mars 25 Vieille Levée

GIN—35 pipes gin de Hollande, 1re qualité, 5 do do do qualité très supérieure, en débarquement des navires Jrzeten et Welcker et à vendre par A. CARRIERE. 22mars 25, Vieille Levée.

VIN de Bourgogne—15 caisses de 12 bouteilles Volnay, qualité supérieure, en débarquement du navire Ctz. Thompson, venant de Bordeaux, et à vendre par A. CARRIERE.

Au Magasin d'Ustensiles de Ménage, Rue Condé No 22, encoignure Madison.

FAIENCE,
PORCELAINE,
VERRERIE,
POTERIE,
ARTICLES EN ETAIN,
IDEM PLAQUES,
LAMPES ET ACCESSOIRES,
COUTELLERIE ANGLAISE,
CUILLERS & FOURCHETTES,
USTENSILES DE CUISINE,
PORTES HUILLIERS,
PLATEAUX,
HUILE DE LARD,
CAMPHINE,
ALCOOL, &C., &C.

Emballage et livraison à domicile gratis.

C. CARRERE, Rue Condé, 29mars Encoignure Madison.

No. 116, rue de la Vieille Levée, (Entre les deux Marchés.) C. CARRERE

VIENT de recevoir les articles suivants, lesquels sont offerts à des prix très réduits:

Fournitures de bâtisse;—Peintures, couplets, crochets, poignets, verroux, serrures, loquets, vices, clous.

Outils pour charpentiers;—Galères, verloppes, rabots, moulures, scies, équerres, niveaux d'eau, vilbrequins, etc.

Coutellerie:—Couteaux de poche, razoirs, poignards, plumes métalliques, cuirs à razoirs, cartes à jouer, dominos, aiguilles, papier, etc.

Articles de chasse:—Fusils, plombs, capsules, couteaux de chasse, articles de pêche, poires à poudre, cordes de violon, lunettes, peignes etc. 21déc

MARCHANDISES NOUVELLES Mme M. SCHELL

Encoignure Hôpital et Vieille Levée, No 16.

MME SCHELL a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle a reçu par les derniers arrivages des ports américains et étrangers, un assortiment complet de marchandises de fantaisie, telles que:

Organdies riches imprimés,
Organdies riches imprimés, avec bandes,
Organdies riches imprimés, avec volants,
Jaconats riches imprimés,
Jaconats riches imprimés, avec bandes,
Barèges riches imprimés solides,
Manchettes, chemisettes, broderies
Ombrelles, mantelets, dentelles, chapeaux pour dames et enfants.

N. B. Venant d'être ouvertes: 3 caisses calico, garanti bon teint, à 10 cents la yarde.

Mme Schell est décidée à vendre ces marchandises à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville.

Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches devraient venir examiner le stock. Tout le monde sera satisfait. 15mars—3m

TABAC manufacturé—600 caisses des marques assorties, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 20mai 79, rue Tchoupitoulas

THE—100 boîtes thé vert en magasin et à vendre par E J HART & Co, 20mai 79, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—Monongahela et Bourbon; 500 barils en magasin et à vendre par E J HART & Co, 20mai 79, rue Tchoupitoulas

EAUX DE VIE—Pinet, Castillon & Co, Hennessey, Godard, Otard Dupuy, Leoucq, Le Breton Alfred, Morton, &c, quarts de pipes et octaves, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 20mai 79, rue Tchoupitoulas

VIN d'Oporto—De toutes qualités—200 futailles, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 20mai 79, rue Tchoupitoulas

PAPIER—100 paquets papiers pour journaux 33 sur 46, en magasin et à vendre par E J HART & Co, 20mai 79, rue Tchoupitoulas

RIZ de la Caroline—700 boucauts de la Caroline et de Géorgie, à vendre par B VALLS, 13 mai 73, Magasins

EN magasin et à vendre—50 barriques vin St-Julien Médoc,
20 barriques vin ch. Haut Brion de J E Larrieu,
175 caisses do do do do,
73 do do do Haut Preignac la Montagne do,
2 quarts et 1 octaves vieux sherry,
20 caisses fromage tête de maure,
2 tonneaux gruyère, véritable,
150 demi boîtes thon à l'huile,
400 demi boîtes foie d'oie et de canard truffés,
680 demi et 1000 quarts boîtes sardines Dèles & Co,
10 caisses cire à cacheter de Deffès & Co, à vendre par FAURES & NORMAN, 11av 33 et 35, rue Royale

ADOLPHE BLACHE, 60, rue Royale.

ASSORTIMENT complet de cravates d'été de toute espèce et du dernier genre, telles que:
Cols en moire brodée,
Cravates fantaisie en soie légère,
do en foulards imprimés,
do batiste blanche, brodées et unies,
do batiste d'Ecosse fantaisie, etc. &c. 14av

EN magasin et à vendre par le soussigné:
15 barriques vieux vin de Bordeaux pr famille,
20 barriques bon ordinaire,
25 barils vin blanc, haut Sauterne,
60 caisses vieux vin Chateau Lafitte, Haut Brion, Chateau Margaux,
20 caisses fruits au jus,
10 barils Monongahela rye whiskey,
5 do old Bourbon do
20 quarts madère,
10 do Port wine,
Huile de Piagniol, absinthe, kirschenwasser, cognac, rum de la Jamaïque, vieux madère en dames-jeannes, &c.

CH. LASSICHERE, 25 avril No 26, rue St Louis

QUINCAILLERIE AUX PRIX COUTANT, Pour se Composer, LE SOUSSIGNE, En liquidation, Offre à vendre au No 60, rue de la Levée, Entre St-Louis et Conti, Son STOCK de QUINCAILLERIE, en gros et en détail, au prix coûtant, Pour du Comptant.

Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner l'assortiment.

P. A. LAFAURE, 60, Rue de la Levée,

VENTES JUDICIAIRES

[illegible] Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible] vendredi [illegible] à midi, dans la Rotonde de la Bourse de la Cité [illegible]:

Huit terrains avec, situés dans le 3me District de cette ville, ci-devant Troisième Municipalité, désignés sur un plan dressé par Jean Comeau [illegible] 10 octobre 1844 [illegible] à l'étude de Pierre P. Labarre, ci-devant notaire public en cette ville, sous les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'îlet compris entre les rues Jackson, Dorgenois, du Canal et Broad, et le No 21 de l'îlet compris entre les rues Palmyra, Dorgenois, Jackson et Broad.

Les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chaque 27 pieds face à la rue Jackson sur 109 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le No 1 fait encoignure des rues Jackson et Dorgenois. Les Nos 6 et 7 mesurent chaque 27 pieds face à la rue Jackson, la même mesure dans le fond, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Le No 21 mesure 32 pieds face à la rue Jackson, sur 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ces terrains appartiennent au défendeur, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite, à savoir:

1o—Une moitié indivise de B. W. Oakey et al. par acte au rapport de Pierre Labarre, en date du 9 novembre 1844. 2o.—L'autre moitié de Michel Gernon suivant acte de partage entre lui et lé dit Gernon, au rapport de Bernard Phillips, en date du 30 avril 1847.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions:—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet payable à neuf mois de date, souscrit le 31 juillet 1852, de la somme de $390, avec intérêt de 8 pour cent l'an, de la date jusqu'à parfait paiement, $2. 56 coût de protêt, etc., et la balance du prix d'adjudication:—comptant.

JAMES P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans. 23 mai—14,18,23

Jacob Barker vs Robert Allen.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 6164—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 24 de juin 1853, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui sont dessus et tous les droits, titres, privilèges et servitudes y attachés et y appartenant, situé dans la seconde municipalité, aujourd'hui le premier district de cette ville, mesurant au pied américain 32 pieds de face à la rue des Magasins, sur 169 pieds 9 pouces plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan fait par C. A. Hedin, architecte, en date du 30 de décembre 1848 et déposé en l'étude de Félix Percy, ci-devant notaire public, pour recours: Le dit lot est situé dans l'îlet compris entre les rues du Camp, des Magasins, Julie et St Joseph; lesquelles bâtisses consistent en une maison basse en bois, une cuisine haute en bois et un hangard dans la fond.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.

JAMES P. FRERET, 23mai—4,14,24 Shérif de la paroisse d'Orléans

Alphonse Robin vs Louis Gagnet & Joseph Isidore Depouilly.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5301—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 4 de juin 1853, à midi, dans la rotonde de la Bourse de la Cité, rue St-Louis, entre Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un certain lot de terre situé en cette ville de la Nouvelle-Orléans, à l'angle des rues Franklin et Toulouse, désigné sous le No 2, mesurant, au pied français, 43 pieds face à la rue Franklin, sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Toulouse, et 43 pieds de largeur dans le fond; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont dessus, consistant en une maison basse en bois de deux chambres, &c.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la propriété ci-dessus décrite sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit, l'acquéreur fournissant son bon ou obligation avec caution bonne et solvable, portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an de la date et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'au parfait paiement.

JAMES P. FRERET, 1mai—18,23,28,4 Shérif de la paroisse d'Orléans

J. A. Lacroix vs. Andrew Hendrickson.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 6132—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 23 de mai 1853 à 4 heures et demie P. M., en mon magasin, No 23, rue Jefferson, à l'adjudication de:

Un lot de meubles, etc., suivant inventaire déposé en mon bureau et qui sera produit au lieu et à l'heure de la vente.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

JAMES P. FRERET, 10mai—14,18,23 Shérif de la Paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Robert Copland vs ses créanciers.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 6771—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable que la cession de ses biens a été acceptée pour leur bénéfice par la Cour, et qu'ils ont à s'assembler en l'étude de Joseph Laughry, notaire public en cette ville, le mercredi 25 mai 1853, à 10 heures du matin, pour prendre en considération les affaires de l'insolvable et nommer un syndic; que R. Rousseau Esq., avocat, a été nommé pour représenter les créanciers absents, et en attendant toutes poursuites contre la personne et les biens de l'insolvable sont suspendues.

Par ordre de la Cour. ALF. ROUSSEAU, 23av—3m30 Greffier

Marie Anne Françoise Laviolette, épouse de Hippolyte Gaudin, p. l. contre son mari—No 5317—Deuxième cour de District.

DANS cette affaire, la cour ayant dûment considéré les plaidoiries et entendu la loi et les témoignages sont en faveur de la demanderesse.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Marie Anne Françoise Laviolette et contre le défendeur Hippolyte Gaudin, son mari, décrétant une séparation de corps et de biens entre les parties.

Frais de procédure payés par le défendeur pour les frais de cour.

Jugement rendu le 4 mai 1853.
Jugement signé le 9 mai 1853. (signé) J N LEA, juge.

Pour copie conforme. GASPD JAMES, 13mai—3m30 Député greffier

Succession de Philippe Alvarez.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par W. E. Murphy, curateur de la dite succession ne serait pas approuvé, homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, 13 mai—3m10 Député Greffier

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que J. A. Lacroix a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Jean Pierre Folz, de ladite ville de la Nouvelle-Orléans, et à ce que tous ceux qui cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, 13mai—3m10 Député Greffier

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Léonard Nicols a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Louise Rosalie Paris, sa femme, décédée intestat.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE, 18mai—3m10 Dép. Greffier

Succession d'Elias Fortune.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 6282—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, à dater de la première publication des présentes, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. ALF. ROUSSEAU, 18 mai—3m10 Greffier

Bureau de l'Exécutif.

Baton Rouge, 12 mai 1853.

ATTENDU que Emile Wiltz, ex-trésorier des hypothèques de la paroisse d'Orléans, s'est, au jour d'hui adressé à moi pour la cancellation du bond suivant, savoir: un bond pour la somme de quarante mille piastres, signé par le dit Emile Wiltz, comme principal, le 27 janvier 1851, ainsi que les personnes suivantes comme cautions pour les sommes placées en face du nom de chacune d'elles, savoir:

J. B. D. Voisin, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;
Jean Communy, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;
Victor Bénit, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;
Cèsaire Olivier, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;
Henry Daret, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;
Louis Duvigneaud, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;
Robert Kerr, pour la somme de cinq mille piastres,—$5000;
Auguste Brulé, pour la somme de trois mille piastres,—$3000;
Chéri Lange, pour la somme de deux mille piastres,—$2000.

Conséquemment, le but de la présente proclamation est de donner avis à toutes personnes que cela peut intéresser de déduire, au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication de la présente proclamation les raisons pour lesquelles lesdits bonds ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à Baton-Rouge, ce douzième jour de mai dans l'année de Notre Seigneur 1853, et la soixante-dix septième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Par le Gouverneur. P. O. HEBERT.

ANDREW S HERRON, secrétaire d'Etat. 18 mai—30

Papier Peint! Papier Peint! F. OPPENHEIM,

166, rue de Chartres, entre Toulouse et Jefferson.

EN magasin, 10,000 rouleaux papier peint, depuis 10, 15, 20, 25 cents et au dessus.

Papier, façon marbre, granit, agathe et soubassement,
Do riche, tels que satiné, doré, velouté, etc, etc,.
Bordures, imitations velours et or,
Ciels de lits unis et satinés,
Devants de cheminée, depuis 30, 40, 50 cts et au-dessus.

AUSSI:—300 rames papier blanc, convenable pour imprimeurs et lithographes,

Assortiment complet de papier à lettre réglé et non (réglé,
Do do do couleur pour cigarier,
Do do do registre de toutes dimensions, et en général tout ce qui concerne la fourniture de bureau, tels que cartes à jouer, échecs, etc.

Aussi un grand assortiment de gravures, à vendre par F. OPPENHEIM, 14 mai 166, rue de Chartres.

Librairie Religieuse et Classique.

203, rue Royale, au coin de la rue d'Orléans.

NOTRE sieur GUERINEAU s'empresse d'annoncer à notre clientelle qu'il doit bientôt partir pour se fixer à Paris. Sa grande expérience de cette place lui permet de faire l'offre de ses services aux nombreux habitués de la maison. Il se chargera de toutes les commissions que l'on voudra bien lui confier et mettra tous ses soins à les bien remplir.

21av—1m CHAS. GUERINEAU & Co.

A **Louer pour cause de départ**—Une négresse cuisinière, entendant parfaitement la cuisine française, entre-mets, patisserie, etc. etc, aussi très bonne repasseuse en robes.

S'adresser à FRED. LOISON, 23av—1 rue Douane 24

A vendre pour cause de départ.

UN joli magasin de chaussures, bien situé, au milieu du carré de la ville, Deuxième District.

Ledit magasin a un assortiment des plus complets, en marchandises fraîches, tant du Nord que créoles. Les marchandises créoles proviennent toutes de la manufacture de chaussures de la Nlle Orléans.

S'adresser pour les conditions, qui seront libérales, au **Magasin de chaussures de l'encoignure Dumaine et Royale.** 12mai

Vins de choix, Eaux-de-Vie, Conserves, etc.

LE soussigné informe respectueusement les amateurs de BONS VINS qu'avant son départ pour France, il fera, pour clore des consignations, une distribution assez grande sur diverses marques de vins de choix très supérieurs, tels que: Premier grand vin CHATEAU HAUT BRION, de Larrieu, de 1840 et 1841; GRAND VIN LAROVILLE; Chateau Lafitte; Latour; vin blanc HAUT PREIGNAC LA MONTAGNE de Larrieu; Grand vin Haut Sauterne; Chateau d'Yquem; vins du Rhin; vins de Bourgogne; Champagnes MOREAU-HURT & LERMAN-CLUB, tout à fait supérieurs.

Une forte réduction est ainsi offerte sur les CONSERVES ALIMENTAIRES, champignons, cèpes à l'huile, petits-pois, pâtés truffés, truffes du Périgord, etc., etc. Le tout justement recommandé.

Il a constamment en maison un assortiment complet de vins, eaux-de-vie, liqueurs, sirops, conserves alimentaires, etc, etc, à des prix très modérés.

HENRY VALETON, 13mai 20, St-Louis

A LOUER pour la saison d'été ou l'année, une BELLE PROPRIETE à la BAIE St-LOUIS, [illegible] face à la mer, pouvant servir de résidence [illegible].

Pour renseignements, s'adresser à J. B. BERRY. [illegible] 25, rue de la Douane

EN débarquement du navire "Thompson," [illegible] de Bordeaux, 120 barriques vin rouge, à vendre par GAUTHREAUX & LANGSDORF, [illegible] 13 & 15, rue St-Louis

EN débarquement du navire Manchester, de Marseille: [illegible] à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 18mai 9 et 10 rue Jefferson

VENTES DE CE JOUR

[illegible]

PAR J. A. BEARD & MAY.

IL sera vendu [illegible], 23 mai 1853, à midi, à l'Arcade de Banks [illegible] d'un ordre de l'honorable [illegible] Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 15 avril 1853, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de J. Goldsberry, savoir:

[illegible] de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District (ci-devant 1re municipalité) dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Douane, Baudin et Franklin. Les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4, sur un plan dressé par Abraham De Young, en date du 26 mars 1852.

Le lot No 1 mesure 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Baudin, sur une profondeur de 68 pieds 10 pouces 3 lignes. Il y a, sur ce lot, une maison basse en bois de quatre chambres. Le lot No 2 mesure 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Baudin, sur une profondeur et façade, sur la rue Bienville, de 63 pieds 10 pouces 3 lignes. Ce lot est vide.

Le lot No 3 mesure 32 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes. Il y a sur ce lot une maison haute en bois avec trois chambres pour cuisine. Le lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade sur la rue Franklin de 63 pieds 11 pouces 3 lignes. Il y a sur ce lot une maison basse en bois.

Conditions:—La moitié comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, s'ils ne sont pas payés à échéance, porteront 8 pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Theo Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18av—19,20,11,23

Vente positive et sans réserve d'un bon terrain et maison rue Ste-Anne, faubourg Tremé.

PAR J. A. BONNEVAL.

Bureau 36, passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi prochain, 21 courant, à midi, à la Bourse St-Louis, sans réserve,

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, St-Claude et Tremé, mesurant 42 pieds 9 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 96 pieds; ensemble la maison briquetée entre poteaux, couverte en ardoises, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie, &c., cuisine haute de quatre appartements, water works, cour carrelée, &c. Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.

Cette propriété est louée à deux bons locataires à raison de $35 par mois.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19 mai

Maison et Terrain sur la rue Craps. Vente positive pour cause de départ.

PAR J. A. BONNEVAL.

Bureau No 36, Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan, samedi prochain, 21 courant, à midi, à la Bourse St Louis, sans réserve,

Un certain lot de terre, situé dans l'îlet borné par les rues Craps, Enghien, Grands-Hommes et Victoire, mesurant 27 pieds de face à la rue Craps, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ensemble une maison de 4 appartements à feu, galerie, cabinets, caves, briquetée entre poteaux, cuisine haute en bois de 4 appartements, puits, citernes, etc., etc., divisée en deux locations.

Un autre lot de terre contigu au lot premièrement décrit, mesurant 27 pieds de face à la rue Craps, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles; ensemble une maison haute en bois de 6 appartements, citernes, etc, etc.

Le tout d'après un plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions:—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées par les acheteurs.

Les actes de vente pardevant A. Ducatel Esq, notaire public, aux frais des acquéreurs. 17 mai

Vente d'une jolie Résidence rue Ste-Anne, pour cause de départ.

PAR J. A. BONNEVAL.

Bureau, 36, passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 21 courant, à midi, à la Bourse St Louis, pour cause de départ:

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Robertson et Claiborne, désigné par le No 2 de l'îlet No 69, lequel mesure, au pied américain, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur 73 pieds, 9 pouces et 5 3/4 lignes, sur une ligne, et 73 pieds 7 pouces et 11 3/4 lignes sur l'autre ligne et 31 pieds 11 pouces et 5 lignes dans le fond—Ensemble une jolie maison de 4 appartements à feu, galerie fermée, dépense, 2 chambres à feu dans la mansarde, couverte en ardoises, cuisine haute de 4 appartements couverte en ardoises, 2 hydrants, puits en briques, cour carrelée, caves, &c. Cette jolie propriété est neuve et bâtie avec du bois de cypre parfaitement bien fini—le tout en bon état; elle est divisée en deux locations.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque, &c. La propriété devra être assurée par l'acheteur.

Acte de vente pardevant A. Agisse, notaire, aux frais de l'acquéreur. 17mai

TOILES! TOILES! GIQUEL & JAMISON, 18, RUE DE CHARTRES,

VIENNENT de recevoir un assortiment des articles ci-dessous mentionnés, qu'ils offrent à vendre à bas prix:

15 caisses toile d'Irlande de $6 à $ 50,
4 do platille, 3 do bretagne,
5 do crea, grise et blanche,
4 do toile du Nord, 4 do Russie,
2 do ouvrée à mil de perdrix,
3 do ouvrée, damassé pour tables,
4 do ouvrée coutil dessins nouveaux,
2 do serviettes damassées,
4 do rayées, rouges et bleues, de $1 25 à $3 la douzaine,
2 do batiste de Paris, de $2 50 à $12 la pièce,
2 do toiles à torchons,
4 balles coutil de 20 c. à 50 c. la yarde,
2 caisses batiste imprimée pour robes,
5 do Linsey-Woolsey,
2 do do drap, 6/4 à 14/4,
4 do do à taie d'oreiller,
2 do do drap Cretonne.

AUSSI:

150 pièces satin 4/4 rouge et blanche à 23 c.
100 do do 4/4 blanche à 25 c.
75 do do 5/4 rouge et blanche à 30 c.
50 do do 5/4 blanche à 30 c.
10 do do 6/4 rouge et blanche à 35 c.
20 do do 6/4 blanche à 37 c.

Toutes ces toiles sont de première qualités et des meilleures fabriques. GIQUEL & JAMISON, 22av 18, rue de Chartres

AVIS—AVIS—AVIS.

Mme Vve R. D. FANIS, encoignure Canal et Bourbon, a l'honneur d'annoncer aux dames de la Nouvelle-Orléans, que devant se retirer des affaires, elle vendra son magnifique assortiment de marchandises à **30 pour cent** de rabais; les dames peuvent être persuadées qu'elles trouveront de quoi se satisfaire et à bon, bien bon marché.

Elle profite de la bonne occasion pour prier les dames d'avoir la bonté de venir régler leurs comptes dans le plus court délai, car elle désire partir pour Paris dans six semaines.

1eav Vve R. D. FANIS.

Mme ROBERT,

No. 152, rue Royale, encoignure Toulouse,

A l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle a en magasin un grand assortiment de **Chapeaux de paille** de tout genre, de la dernière [illegible], CALOTTES tulle, crêpe, dentelles, &c., voilettes, dentelles noires, mantelets mousseline brodés, du noir, dentelles, &c. [illegible] et fleurs, &c., qu'elle vend à des prix modérés.

—Aussi—

Un habit d'entretien brodé, dents de scie, et une partie venant de Paris, qu'elle vendra à 50 pour cent de rabais pour du comptant. 5mai—1m

Sirops Parfumés.

JOHN WINCON, No. 55, RUE DE LA VIEILLE LEVEE, prévient les habitants de la ville et de la campagne qu'ils trouveront chez lui un assortiment de sirops au jus d'ananas, de groseille, de framboise, de fraises, de limon, de salsepareille, d'orgeat, de punch, de limon, de vanille, de grenadine, etc., etc.

Tous ces sirops sont garantis de première qualité, et se vendent au galon, ou à la douzaine, à des conditions libérales. 26 av—ab

Biscuits crackneil, de Hountley & Palmers.

1000 Boîtes attendues par le navire J. N. Cooper; C'est la meilleure qualité de biscuits qui ait été importée jusqu'ici sur ce marché. A vendre par les agents DAVID GOWANS & Co 97, rue du Canal et sous le Odd Fellows Hall

Et aux mêmes prix, par

MM. W. C. Raymond, E. J. Hart, & Co,
R. McAlpin & Co., Hall, Kemp & Co.
Peters & Millard, Faures & Norman,
Duntze & Iken.

Ces biscuits se vendent également chez tous les grands marchands de comestibles. 2 mai

Ilet de grande valeur à vendre.

LE magnifique îlet de terre situé au faubourg Livaudais, bien connu comme ayant fait partie autrefois de l'ancienne habitation de Mme Livaudais; cette propriété qui est très convenable pour une presse à coton, a les dimensions suivantes:

460 pieds de face à la rue Tchoupitoulas,
592 do do à l'Avenue Washington,
450 do do à la rue Fulton,
590 do do à la rue Sixième,

S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co., 5mai 17 et 19, rue St. Louis

NATTES—NATTES. P. M. MALLARD & Co., 67, rue Royale,

OFFRENT en vente un fort stock de nattes à 22 cts. la yarde. Ils ont en magasin un stock bien choisi de nattes blanches et de fantaisie à carreaux rouges, 4/4, 5/4 et 6/4.

AUSSI,

Venant d'être reçu, un bel assortiment de rideaux bobinet, dentelle et de mousseline, damas, bratelles, soie de l'Inde, meubles, glaces, argenterie, bronzes et porcelaines, ornements de cheminée, verrerie, porcelaine de fantaisie et de la Chine, transparents de fenêtres, couvertes, flèches de rideaux, guipures, franges, glands, &c.

10 mai—12f P. MALLARD & Co.

MAGASIN DE TAPIS, *No 123, rue de Chartres.*

PAILLASSONS—500 rouleaux de 4/4, 5/4 et 6/4, blancs, à carreaux et de fantaisie, récemment reçus.

Tapis cirés—Une grande variété de modèles et de toutes dimensions.

Tapis de tous genres et de toutes qualités, tels que tapisserie velours et Bruxelles, trois plis, ingrains &c. **Abat-jours**, tapis de table et de piano—Le tout à vendre aux meilleurs marchés de la place.

28 mars A. BROUSSEAU & Co.

NOUS avons en magasin un grand assortiment de tapis que nous offrons à vendre à des prix excessivement réduits, tels que:

Tapis de velours,
Tapis de Bruxelles,
Tapis de Bigelow, tout à la taoaveau.
Tapis de 3 plis.
Tapis de ingrain fin extrafin et superfin. Un grand et bel assortiment de devants de cheminées de toutes grandeurs, que nous vendons de $4 50 à $30 la pièce.

Un magnifique lot de **descentes de lits** de 6 sur 8 pieds de grandeur. Nous recommandons aux dames de la ville de venir examiner cet article tout à fait nouveau.

Reçu par les derniers arrivages du nord un grand assortiment de nattes à dessins tout à fait nouveaux, et des largeurs suivantes, savoir 4/4, 5/4 et 6/4, blanches, à carreaux rouges, chinées, de fantaisies, et de Bruxelles.

Aussi—un lot de nattes tissées d'un seul morceau de 15 sur 18, 18 sur 21 et 21 sur 24 pieds.

Un magnifique assortiment de toiles cirées des dessins et couleurs les plus nouveaux, et de 3 à 24 pieds de largeur, à vendre par CHITTENDEN & DAMERON, 26 fév 26, rue de Chartres, 27 Douane

B. TATOUT & Co. *Encoignure Chartres et Toulouse.*

DRY GOODS ONT reçu par les navires Emma Watts, Wurtemberg, Old England et George Turner, du Havre,

Une caisse rubans velours assortis,
Une do do satin uni et broché,
Trois do mouchoirs de tête façon madras
Trois do do de soie,
Une do gants fleurs, soie et satin,
Une do éventails riches et ordinaire
Une do boîtes et houppes,
Une do démêloirs buffle, façon buffle et façon écaille,
Une do peignes andes buffle, écaille et façon,
Une do bretelles blanches tricotées et autres,
Une do agrafes, 1 do galons et lacets en ottis,
Trois do parfumeries de Mailly,

Passementerie et serpentins blancs et couleurs, merchandise batiste, foulards soie, assortiment complet de bas et chaussettes, fil glacé, soie à coudre, boutons, peignes ivoires, oeillets et machine à oeillets, chapelets assortis, médailles or et argent, dentelles et bobinet, etc., etc. 21 mars

ATTENDU sous peu par le navire Windsor Castle de Bordeaux:

40 barriques vin rouge pour famille.

BOYER FRERES, 8 fév enc. Moreau et Mandeville

FLUIDE MAGIQUE DE WILSON, Pour Blanchissage, à 50 cts. le Gallon.

CE Fluide, bien [illegible] remplace l'eau de [illegible] du linge [illegible].

A vendre par B. HAUTRE & Co, 12mai—1m 23, rue Condé.

A VENDRE OU A LOUER—Plusieurs lots de terre [illegible] chemin de fer de Jefferson [illegible].

B. BONNABEL, 10 mai enc. Moreau & Tchoupitoulas

VENTES A L'ENCAN

[illegible]

PAR MORPHY & NEVIUS.

MARDI, 24 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui de droit, au magasin de MM. Cabet & Chapman, No 70 rue des Magasins:

60 boucauts de thé légèrement avarié.

Conditions:—Comptant. 21 mai

[illegible]

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI, 25 du courant, à dix heures du matin, il sera vendu pour le compte de qui de droit, et sous la surveillance de l'expert de Geo. R. Beard, rue Fulton entre St-Joseph et Julie,

25 boucauts de riz légèrement avarié.

Conditions—Comptant. 21mai

Vente d'un îlet de terre dans le faubourg Rickerville.

Pour le compte et aux risques du premier acquéreur Jno. B. Fitch.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI 28 mai 1853, à midi, à l'Arcade de Banks:

La propriété ci-après décrite, vendue pour le compte et aux risques de Jno. B. Fitch, qui refuse de remplir les conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 27 avril dernier, savoir:

Un îlet de terre dans le faubourg Rickerville, paroisse de Jefferson; ledit îlet est compris entre les rues Breslau, Long, Joseph et Octavia, et contient 24 lots. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la vente.

Conditions de la vente:—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit à partir de la première adjudication, avec hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 5 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Si lesdits billets ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 mai

Grande vente sans réserve, de terrains situés en majeure partie près du Nouveau Bassin du Canal Carondelet.

Vente pour clore une société.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI, 24 mai 1853, à midi, il sera vendu, sans réserve, à l'Arcade de Banks, les terrains de valeur suivants:

1o—83 lots dans le faubourg Tremé, décrits d'une manière plus complète sur des plans lithographiés, savoir:

Dans l'îlet No 7, compris entre les rues Bienville, Douane, Hélène et Antoine: 10 lots de No 1 à 10, ayant 30 pieds de face à la rue de la Douane et une profondeur inégale comme le démontre le plan lithographié—2 lots, Nos 11 et 12, ayant 30 pieds de face à la rue Hélène, sur une profondeur de 268 pieds 5 pouces et finissant par 226 pieds 6 pouces d'après le plan—6 lots, Nos 13 à 18, faisant face à la rue Bienville et ayant la dimension indiquée sur ce plan.

Dans l'îlet No 8, compris entre les rues Bienville, Douane, Hélène et le Chemin de la Métairie—4 lots, Nos 14 à 17. Les Nos 14 et 15 ont une façade de 30 pieds sur la rue Hélène et une profondeur de 120 pieds. Le lot No 16 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 118 pieds 6 pouces. Le lot No 17 forme l'encoignure et mesure 30 pieds sur la rue Bienville et 118 pieds 6 pouces sur la rue Hélène.

Dans l'îlet No 12, compris entre les rues Canal, Douane, Antoine et Hélène: 14 lots, Nos 2, 3, 13 à 22, 23 et 24; les lots 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos 13 à 22 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos 23 et 24 mesurent chacun 30 pieds 5 pouces de face à la rue Antoine, sur une profondeur de 150 pieds.

Ilet No 13 compris entre les rues du Canal, de la Douane, Antoine et Bernadotte. Cinq lots No 1 à 5. Le lot No 1 forme l'encoignure Canal et Antoine et a 30 pieds de face à la rue du Canal et 120 pieds à la rue Antoine. Les lots 2, 3, 4, 5 font face à la rue du Canal par 30 pieds sur 120.

Ilet No 15 compris entre les rues du Canal, Jackson, Bernadotte et Antoine. Onze lots, Nos 1 à 11. Les lots de 1 à 10 ont 30 pieds de face à la rue du Canal sur 120. Le lot No 11 a 30 pieds de face à la rue Antoine sur 150 pieds de profondeur. Les lots ci-dessus ont la mesure française.

Un lot, No 2, dans la rue Conti après le lot de l'encoignure Conti et Villeré, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Conti sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes, mesure anglaise.

2o—8 lots dans l'îlet No 9 compris entre les rues St-Jean-Baptiste, Religieuse, Richard et Orange. Le lot No 2 faisant face à la rue St Jean Baptiste a 25 pieds, 6 pouces 7 lignes de face à la dite rue sur une profondeur de 99 pieds, 10 pouces 3 lignes. Le lot No 3 faisant également face à la rue St Jean Baptiste a la même façade et la même profondeur.

Le lot No 6, fait face à la rue Richard, a une façade de 24 pieds et une profondeur de 119 pieds 10 pouces 6 lignes, il y a une maison en bois sur ledit lot No 6. Le lot No 7 forme l'encoignure Richard et Religieuse, a une façade sur la rue Richard de 99 pieds 10 pouces 3 lignes, et sur la rue Religieuse, de 23 pieds 11 pouces 6 lignes. Sur ce lot, ainsi que sur le lot No 8, mesurant 23 pieds 11 pouces 6 lignes sur la rue Religieuse et la même profondeur que le No 7, il y a une maison de résidence, cuisine, &c. &c. Ces lots seront vendus en bloc avec les améliorations qui s'y trouvent; le vendeur se réservant le loyer pour le mois courant, ledit bail n'étant que par mois, c'est-à-dire jusqu'au 13 juin prochain. Le lot No 11 faisant face à la rue Religieuse et mesure 23 pieds 11 pouces 6 lignes sur ladite rue, sur une profondeur de 99 pieds 10 pouces 3 lignes. Le lot No 12 fait face également à la rue Religieuse, a la même façade que le No 11 et une profondeur de 127 pieds 10 pouces 3 lignes. Le lot No 13 touche au No 12 et a les mêmes dimensions.

Dans la rue Julie, Dame Julie, Commerce et Notre-Dame, 3 lots de terre Nos 6, 7 et 8. Le lot No 6 à l'encoignure [illegible] forme l'encoignure Commerce et Julie et a une façade sur la rue Julie, de 22 pieds, sur une profondeur de 80 pieds et quelques pouces, à l'encoignure la même façade que le No 8 et une même profondeur sur le plan. Les trois lots ci-dessus sont loués par M Brady [illegible].

3o—145 lots, la plupart dans la rue Carondelet, ayant une grande valeur par leur situation et ... [illegible] Compagnie de Navigation d'Orléans, lesquels doivent sous peu acquérir une considérable valeur.

16 lots, Nos 1 à 16, dans l'îlet No 5, compris entre les rues du Canal, de la Douane, Lopez et Rendon.

24 lots, No 1 à 24, dans l'îlet No 6, compris entre les rues de la Douane, Lopez, Bertrand et Rendon.

9 lots, No 1 à 9, dans l'îlet No 6 compris entre les rues Bienville, Conti, Lopez et Rendon.

10 lots, No 1 à 10, dans l'îlet No 8, compris entre les rues Canal, Carondelet, Conti et Lopez et Rendon.

15 lots, No 1 à 15, dans l'îlet No 17, compris entre les rues Bienville, Conti, Sciceris et Lopez.

24 lots, Nos 1 à 24 dans l'îlet No 17 compris entre les rues Bienville, Conti, Gayoso et Lopez.

9 lots, Nos 1 à 9 dans l'îlet No 18, compris entre les rues Canal, Carondelet, Conti, Gayoso et Lopez.

14 lots, Nos 1 à 18, dans l'îlet No 18, compris entre les rues Canal, Carondelet, Conti, Gayoso et White.

Pour les mesures des dits lots, se référer au plan lithographié et aux explications qui seront données par l'encanteur le jour de la vente. Les acquéreurs auront le droit, s'ils le désirent, de choisir de la part de la Compagnie de Navigation [illegible] le comptant [illegible].

Conditions de la vente:—Un quart comptant; la balance en trois paiements égaux à 6, 12 et 18 mois [illegible] pour les intérêts [illegible].

Les actes de vente pardevant Carpentier, notaire public aux frais des acquéreurs. [illegible]

U. A. POLLARD C. W. POLLARD ALF. ROUSSET

URIAH A. POLLARD & Co. No. 76, rue du Canal, entre Chartres et Levee,

NOUVELLE-ORLEANS,

IMPORTATEURS DE QUINCAILLERIE, *Parfumerie, Broserie, Jouets, Peignes, Articles de Fantaisie.*

Les marchands de la Ville et de la Campagne sont invités à venir examiner leur assortiment, avant de faire leurs achats. 20 oct—1an camp.

CHAPEAUX—Un magnifique assortiment de chapeaux de paille Kossuth, Magyar et Mexicains, de toutes couleurs, en magasin et à vendre par G. W. DUNBAR, 21 av 5, rue des Magasins

DREZ, MANUFACTURE DE CHAPEAUX.

LE soussigné vient de recevoir de Paris un complet assortiment de chapeaux de tous genres.

Chapeaux de soie de toutes qualités
do de feutre, castor noir et gris
do de castors noirs et gris.
do feutre castoriers gris et nankin,
do du souples do do et noirs,
do paille Baur, Coburg anglais, Campêche, Panama, fins et Iatamiers.
do fantaisies pour enfants.

Casquettes drap, velours, etc.
Calottes de moire velours et velours brodées or.
Toutes pièces de chapeaux seront toujours faits sur ordre au goût de nos pratiques et mis à la mesure exacte de sa tête au moyen du conformateur.

DREZ, 57, Exchange Alley, 10mai 67, Chartres

Cigares de la Havane.

EN magasin et en débarquement du brick Mary Elizabeth—Un assortiment de choix des marques suivantes: Figaro, Sevillana, Orleans, J B Carbajal, Gutierrez, Bellas Artes, Camila, Excelsior, Espanola, Cosmopolita Simpatia, El Presidente, Fontica, Noveas, &c &c., comprenant Imperiales, Regalias, Med, Reg., Londres, Panetelas, Cazadores, Bayonetas, Millars.

Aussi—Attendu par le prochain arrivage, une forte facture de cette marque favorite "Trinidad," comprenant Londres, Cazadores, Brebas, Prensados, Cilindrados, etc. Le tout à vendre à des prix raisonnables par DELVAILLE & MORENO, 7mai 34 Vieille Levée

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS. G. W. DUNBAR, *No 5, rue des Magasins.*

Reçoit en ce moment un nouvel approvisionnement qu'il a choisi lui-même des meilleures manufactures de Boston, Newark et Philadelphie, et qui convient au commerce du Sud. Les acheteurs feraient bien d'examiner son stock avant de faire leurs achats. Ils trouveront tout ce dont ils auront besoin, à des prix modérés et à des conditions raisonnables.

En débarquement:

Brodequins de Russel pour habitations, quartiers doubles et simples, pour hommes et enfans.
Bottes pour planteurs et chasseurs.
Bottes pour la fouille et la pêche,
Postières en peau de veau, cousus et chevillés, pour hommes, garçons et enfans.
Pour femmes, demoiselles et enfans.
Bottines et brodequins chevillés, épais et à las pour l'hiver.

Dames et Demoiselles.

Chaussures guêtres, en prunelle et satin français bottines à lacets en peau de veau, et en maroquin attaches et pantoufles Jenny Lind, pantoufles pour dames, en peau de veau, en satin blanc et noir; ainsi qu'un assortiment complet de souliers pour enfans de toutes les qualités et de tous prix. 4 oct—camp

Bottes, Souliers et Chapeaux.

273 caisses en débarquement des navires Hinksley, Meteor, et de la barque Flight, à vendre à bas prix et à des conditions libérales par I. HOBBS & Co. 26 mars—19 12 et 14, rue de la Douane

Vente à bon Marché.

SOULIERS DECOLLETES CHEVREAU BRONZE,
do do do noir,
do do do blanc,
do do peau blanche.
do do satin blanc

Tout nouvellement reçus de France et pour clore. On tient toujours comme par le passé, toutes les sortes et qualités de chaussures, telles que bottines, brodequins, &c, avec ou sans talons pour dames—ainsi qu'un immense assortiment de chaussures d'enfants.

On continue à faire sur mesure. S'adresser au magasin de chaussures, encoignure Dumaine et Royale. 14mai.

Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes en gros.

Les soussignés ont maintenant en main et recevront continuellement un assortiment complet de **bottes, souliers et chapeaux** qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et à des termes libéraux. Leur assortiment consiste en partie des articles suivants:

Brodequins.

Russett pour hommes, jeunes gens et garçons, simple double, grandeurs régulières et extras.
Kip, cuir patenté, veau, veau marin, chevillé, cousu et imitation cousu.

Bottes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, en veau, veau marin, kip, chevillé, cousu et imitation cousu.

Guêtres, Bottes et Brodequins.

Pour dames, demoiselles, enfans et domestiques fins et ordinaires.

Chapeaux et Casquettes.

Pour hommes, garçons, jeunes gens et enfans, de tous genres, grandeurs et qualités.

N. B.—Ayant pris des arrangements pour la manufacture de nos marchandises avec les meilleurs ouvriers, nous sommes à même de pouvoir offrir le meilleur et dernier genre, et nous invitons les acheteurs à venir visiter notre assortiment avant de faire leurs achats ailleurs.

JAMES E. NORTH & Co. 15jan 11, Magasins.

A VENDRE en débarquement du navire Emperor, arrivé du Havre:
200 dames-jeannes de 5 gallons,
100 do de 3 [illegible],
100 caisses absinthe Ed. Pernod,
20 do Kirsch Berthoud fils.

J. N. GURIEN, Encoignure Condé et Dumaine 16avril

ATTENDU par le Marion, de Bordeaux—25 barriques vin rouge, Bouvet Jne;
25 barriques vin blanc,
25 barils do
25 futailles eau de vie fine preuve, Bouvet Jne,
25 do do Dupuis, St-Georges,
10 demi pipes [illegible]
25 quarts [illegible]
25 barils [illegible]

THOMAS PINET & CO, 24av 28, rue Conti

VENTES A L'ENCAN.

Maison de ville et Terres à Chef-Menteur.

Vente pour opérer un partage entre héritiers.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Première Cour de District de la Nlle-Orléans, il sera vendu en vente publique, jeudi, 23 juin 1853, à midi, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, pour le compte de la succession de dame Modeste Foucher,

1o. Un lot de terre situé rue d'Orléans, entre les rues Bourbon et Dauphine, mesurant 23 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue d'Orléans sur une [illegible] maison [illegible] de six appartements, cuisine, écurie, cour pavée, water-works &c.

2o.—Une maison briquetée entre-poteaux, couverte en ardoise, située rue Ste-Anne, entre les rues Robertson et Claiborne (No 201) contenant quatre chambres dont une galerie vitrée, deux cabinets et une cave au-dessous de chaque cabinet, deux chambres dans les mansardes, cuisine haute briquetée entre-poteaux, contenant quatre pièces, puits et citerne &c.

Le public est invité à aller examiner cette propriété qui est parfait état.

3o. Une terre de valeur, située à Chef-Menteur, à une petite distance de la sucrerie de M. Ant. Michoud, et divisée en dix lots d'un arpent chacun faisant face au chemin sur lequel sera construit probablement le railroad qui doit relier la Mobile à la Nouvelle-Orléans. Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la vente.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets sans endosseurs, garantis par hypothèque sur lesdites propriétés. Les constructions devront être assurées, et les polices transférées aux vendeurs.

Les actes de vente pardevant E. A. Bienvenu, notaire public. 23 mai—ja 20,21 22,23

Succession de Jno. Ball—Terrain dans la rue Claiborne, en face du marché.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

SAMEDI, 25 juin 1853, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 20 mai 1853, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de John Ball, décédé, savoir:

UN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Palmyre et Jackson. Le dit lot mesure 26 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Claiborne, en face du marché, sur une profondeur de 105 pieds 9 pouces 3 lignes. Les améliorations comprennent une maison haute en bois, avec cuisine, etc. dans la cour.

Conditions—La moitié comptant et la balance en un billet portant hypothèque sur la propriété.

L'acte de vente pardevant W. Castell, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 23 mai—23,2,13 25

Beaux Meubles.

PAR J. A. BEARD & MAY, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, JEUDI, 26 mai, à 11 heures, chez G. G. Steever, après l'Eglise Christ, dans la rue Dauphine,

Tout le mobilier de ladite maison, manufacturé par Randon, de New York et MM. Seignoret et Siebrecht, de cette ville, comprenant en partie: belles tables de salon, beau piano Pleyel, beaux tapis, chandeliers neufs à gaz, meubles de chambre comprenant: articles en acajou et bois de rose, tablettes, buffets, le tout décrit sur un catalogue.

Aussi, à l'amiable:—Un excellent domestique de maison, âgé de 18 ans; il ne sera vendu qu'à un bon maître.

Conditions—Comptant.

La maison sera ouverte deux jours avant le jour de la vente, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, afin qu'on puisse examiner les meubles. 19mai

Belle maison de résidence dans la rangée de batisses de la rue Julie, en face de la rue Ste-Marie.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan MARDI, 24 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, pour clore une société, savoir:

Deux lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Julie, St Joseph, Camp et St Charles. Le lot qui fait face à la rue Julie mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue Julie, la même façade sur un passage dans la rue Commune; aussi, un lot face au dit passage, mesurant 40 pieds 4 pouces de face sur une profondeur de 52 pieds. Les améliorations comprennent une grande maison en briques à trois étages, bien bâtie avec mansardes. Il y a, sur le lot du fond, une cuisine haute en briques et chambres à domestiques, écurie, remise, une très grande cave et tous les agréments que peut désirer une famille. Cette propriété est louée à un bon locataire; le bail expirera le 1er novembre prochain.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 12, 24 et 30 mois de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance; si les dits billets ne sont pas payés à l'échéance, ils porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

La propriété sera assurée aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance restera entre les mains du vendeur jusqu'à ce que les deux premiers billets soient payés.

L'acte de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 17 mai

Grande habitation de prix à vendre dans la paroisse de Terrebonne, Louisiane, pour clore une société.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, mardi 24 juin 1853, à midi, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, ville de la Nlle Orléans, la grande habitation de valeur ci-après décrite, savoir:

Toute cette habitation connue sous le nom de l'habitation de Batey et Thibodeaux, située à environ 7 milles au-dessus de la ville de Thibodeaux, bayou Lafourche et immédiatement sur le bayou Terrebonne; ladite habitation mesure environ [illegible] arpents de face sur une profondeur de 40 arpents, comprenant environ 1500 arpents de terre toute en culture [illegible]. Le chemin de fer des Opelousas [illegible].

Les améliorations comprennent une maison en briques, une sucrerie et des nègres [illegible].

Conditions de la vente:—Un quart comptant, un quart à un an, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an et la balance à deux, trois et quatre ans de crédit, par billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Tous les billets porteront hypothèque spéciale sur la propriété, et dans le cas où ils ne seraient pas payés [illegible].

L'acte de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Propriété dans la rue Julie, à l'encoignure Philippa.

Succession de Thos. Connolly.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

SAMEDI, 18 juin 1853, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 9 mai 1853, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Thomas Connolly, décédé, savoir:

Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Nouvelle-Bassin, Prytania, Triton et Philippa et Julie. Le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur de 125 pieds, [illegible]. Les améliorations comprennent une maison haute en bois, avec cuisine, etc, dans le fond. La dite propriété est louée à un bon locataire à raison de [illegible] de un seulement de l'année.

Conditions de la vente: Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Si les dits billets, ne sont pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant J. Graham, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 13 mai

VINS de Bourgogne en caisse, de toute première qualité—
50 caisses Clos de Vougeot, 50 do Chambertin,
20 do Beaune, 50 do Chablis,
20 do Vosnay, 6 do Romanée,
à vendre par FRED. LOISON, 9av 24, rue de la Douane

VIN BLANC—15 demi-barriques vin blanc, à vendre par FRED. LOISON, 9avril 24, rue de la Douane

VIN DE STE-ESTEPHE—7 barriques vin de St Estèphe vieux, de qualité supérieure, à vendre par FRED. LOISON, 9av 24, rue de la Douane

VIN CHAMPAGNE—25 paniers vin de Champagne Fleur de Bouzy—en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par FRED. LOISON, 9av 24, rue de la Douane

VIN muscat—200 caisses vin muscat Jourdan Brive, à vendre par FRED. LOISON, 9av 24, rue Douane

VERMOUTH—300 caisses vermouth La Noilly, Fils & Co., à vendre par FRED. LOISON, 9av 24, rue de la Douane

PAPIER et ficelle pour pains de sucre—75 paquets de papier à envelopper des pains de sucre, 15 paquets ficelle. A vendre par FRED. LOISON, 9 avril 24, rue de la Douane

VINS FINS—Vieux vin de Bordeaux, qualité réellement supérieures, des crus suivans:
15 caisses St-Julien 1847 en bouteilles,
15 do St Julien 1847 en demi-bouteilles,
15 do La Rose 1847 en bouteilles,
6 do La Rose 1847 en demi-bouteilles,
15 do Léoville 1846 en bouteilles,
15 do Sauterne 1846 en bouteilles,
6 do Sauterne 1846 en demi bouteilles,
25 do Grand vin Lafite 1839 en bouteilles,
30 do 2 vin Lafite 1846 en bouteilles.

A vendre par FRED. LOISON, 9avril 24, rue Douane

DIVERS—Huile d'Espagne—250 jarres, Olives d'Espagne—40 barillets, Anisado de Mallorca, en pipes, barils et dames-jeannes,

Vin de Jeres supérieur, en barillets de 4 1/2 et 9 gal ons,
Garbanzos—10 sacs,
Cacao, Para et Guayaquil,
Papier pour cigarettes,
Cigares de la Havane—1,600,000 de toutes qualités à vendre par B. VALLS, 17 mai 73, Magasins

EN débarquement du navire Marion, de Bordeaux—20 barriques vin rouge, à vendre par E. DECHAMPS, 4mai 67, rue Condé

EN magasin et à vendre par le soussigné:
20 barils vieux whiskey Bourbon,
20 do do do Monongahela,
20 do New-York Brandy.
E. DECHAMPS, 4mai 67, rue Condé

Chapeaux—Chapeaux. Avis aux marchands de la campagne.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un grand assortiment de marchandises pour le printemps, qu'ils offrent à vendre aux marchands de la campagne à des prix très modérés, savoir:

Chapeaux de soie pour hommes et cadets, de toutes qualités.
Chapeaux de castor, noirs et gris, de toutes qualités.
do de feutre do do do do.
do do. sans apprêt, différentes nuances.
Chapeaux de Panama pour hommes et cadets, de différentes formes.
Chapeaux de paille d'Italie, doubles et simples, de différentes formes.
Chapeaux de paille fantaisie pour enfants.
do do amazone, pour dames.
do do suisse et montagne, pr hommes et cadets.
Chapeaux de Campêche, pour hommes et cadets, de toutes qualités.
Chapeaux de Palm Leaf, de toutes qualités.
do de paille cousue, divers, hommes et cadets.
Casquettes de paille, pour cadets et enfants.

Aussi une grande variété d'articles de fantaisie pour cadets et enfants. ALBERT & TRICOU, 7 mars 27, rue de Chartres.

ARTICLES DIVERS—
200 barils graisse en feuille de 1re qualité;
200 barillets do do do;
40 barils huile de graisse épurée pour l'hiver;
200 barils boeuf mess de J. H. Davis;
200 barils boeuf de 1re qualité de Usher & Davis;
200 demi barils boeuf mess de Davis, pr. familles;
100 demi barils do extra de Davis;
1200 caisses chandelles de l'étoile, de Bailliter,
300 caisses savon extidé de Oleine;
100 barils whiskey rectifié;
20 boucauts saleratus;
200 caisses morue;
20 tambours do
200 barillets beurre de l'ouest, à vendre par SECOMBS, VOORHIES & Co, 15 rue Tchoupitoulas

VANILLE—3 caisses vanille, en débarquement et à vendre par BRUGUIERE & Co, 27, rue Bienville

SARDINES—100 caisses de demi et quarts de boîtes de la marque B. Guilloud, attendu du Havre par le navire Manchester, à vendre par BRUGUIERE & Co, 27, rue Bienville

UNE personne récemment arrivée désirerait trouver un emploi de nourrice [illegible] famille française en Amérique. S'adresser à l'encoignure Français et Grapa No 74. 11mai—3f

VENTES DE CE JOUR.

Vente à crédit de Chemises blanches et en couleur, Habillements, &c. &c.

PAR J. B. BLACHE & Co.

LUNDI, 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

70 douzaines chemises blanches devant de toile,
40 do do en couleur, "Jenny Lind,"
22 do caleçons coton blanc.

Un bel assortiment d'habillements comme suit:

Pantalons en [illegible], habits et redingottes en drap noir et brun, et en tweed, pantalons en alpacca noir, coutil gris et couleur, en cotonnade, en doeskin, en ginga, et en toile, gilets de dessous en couleur, en toile et jaunes, habits en jean, chemises de dessous en coton, bretelles, foulards, etc.

Conditions libérales à la vente. 23mai

Vente de Souliers.

PAR J. B. BLACHE & Co.

AUJOURD'HUI 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

15 caisses chaussures.

Conditions à la vente. 23 mai

GROCERIES! GROCERIES! Pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

LUNDI, 23 mai 1853, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 179, rue Bourbon:

Le fonds du dit magasin, consistant en vins, liqueurs, eau-de-vie, genièvre, madère, huile, graisse, savon, sucre, thé, épices, vermicelle, chandelles, blanc de baleine, etc. Vente positive et sans réserve.

Conditions:—Comptant. 23 mai

VENTES A L'ENCAN.

Vente sans réserve à six mois de crédit, de toile d'Irlande et de marchandises sèches.

PAR H. PEYCHAUD & Co, C. SAMORY, Encanteur.

MARDI 24 mai 1853, il sera vendu, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 28, rue Vieille Levée, entre Douane et Bienville, sans réserve, pour clore des consignations:

20 caisses toile d'Irlande.

AUSSI:

85 colis et lots de marchandises étrangères, consistant en toiles à draps 12/4 et 5/4, ginga fil, batistes, ginga coton, étoffes rayées fil, toiles pour oreillers, mousseline suisse, drap fil blanc et écru, gingas pour habits, &c. &c. &c.

Conditions—Au-dessus de $200, six mois de crédit. 23 mai

Vente par ordre des Gardiens du Port.

PAR J. B. BLACHE & Co.

MERCREDI, 25 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 77,

Deux caisses bas et chaussettes assortis, importés et avariés à bord du navire Jas. N. Cooper, capitaine Leavitt, venant de Liverpool.

Conditions—Comptant. 23 mai

Tabac, Tabac.

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI, 25 du courant, à 11 heures du matin, il sera vendu pour clore diverses consignations, au magasin de MM C & G B. Tate, au No 30, rue Natchez:

224 caisses tabac manufacturé, de diverses marques.

Conditions:—Au-dessous de $200, comptant; de $200 à $500, soixante jours; de $500 à $1000, quatre-vingt dix jours; au-dessus de $1000, six mois en billets à la satisfaction du vendeur. 23 mai

Vente sans réserve de 312 lots de terre situés dans le Troisième District, près des casernes.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 28 mai 1853, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, les terrains suivants:

20 lots dans l'îlet No 9, renfermé par les rues Morrow, Casacalvo, Gordon et Monroe.
[illegible] lots dans l'îlet No 11, renfermé par les rues Casacalvo, Grands Hommes, Tricou et Delery.
22 lots dans l'îlet 22, compris entre les rues Morales, Propinart, Tricou et Delery.
156 lots formant les îlets 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79 et 80.
Le tout conformément aux plans déposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets par coupons, endossés à satisfaction et hypothèque.

Acte pardevant A. Chiapella, not. pub. 23mai

UN monsieur et sa femme, désirant retourner dans le midi de la France, leur pays natal, préviennent les personnes âgées, de n'importe quel sexe, qui seraient sans enfants et qui auraient quelques moyens qu'ils sont disposés à s'engager à leur donner tous leurs soins pendant le reste de leurs jours, et en mot de les traiter comme leurs propres parens. Ils peuvent donner sur leur compte et leur bonne conduite les meilleures recommandations tant à la Nouvelle-Orléans que dans leur pays. Ils partiraient à l'époque que choisirait la personne. S'adresser au bureau de ce journal. 4 mai—1m

MARCHANDISES RICHES DE PRINTEMPS. Madame SCHELL, 120, rue du Canal 120,

VIENT de recevoir de New-York un fort approvisionnement de marchandises d'un nouveau genre, se composant de:

Jaconats riches imprimés,
Organdis do do,
Barèges do do, dernier genre,

Mantelets et mousselines brodées, et une grande variété de costumes supérieurs de fantaisie.

—Aussi—

Chapeaux de paille coupés et à jour, ombrelles et bonnets de cadets.

Les dames françaises, américaines et anglaises, d'un, nous prions [illegible].

En outre des marchandises ci-dessus, Mme Schell a [illegible] d'Europe un grand stock d'articles de fantaisie, comprenant les modes les plus nouveaux et l'importation récente.

Les dames sont priées de venir examiner l'assortiment avant de faire leurs achats ailleurs. 7 mars—30f

VINS de Bordeaux—En débarquement du navire [illegible]:
[illegible] St Julien,
[illegible] St Estèphe Médoc,
[illegible] St Estèphe, très vieux,
[illegible] Chateau Beau-Site Médoc,
[illegible] Chateau Haut Brion,
[illegible] St Julien Médoc vieux,
[illegible] St Estèphe Médoc.
[illegible]
A vendre par NUMA LACOSTE, 14 mai No 147, rue Royale.

SARDINES A L'HUILE—A vendre 300 1/2 boîtes, de la marque J. Colin, à Nantes; 20 [illegible] boîtes chaque do; 15 caisses de 50 boîtes chaque do do, à vendre par NUMA LACOSTE, 14 mai No 147, rue Royale.

PRUNES SECHES—En débarquement; 12 pains chacun [illegible] prunes sèches en [illegible], 30 caisses [illegible] à vendre par NUMA LACOSTE, 14 mai No 147, rue Royale.

VERMOUTH de Noilly—200 caisses de vermouth de Noilly Jne à vendre par NUMA LACOSTE, 14 mai 147, rue Royale

CONSERVES—[illegible] caisses petits pois, [illegible] de demi et quarts de boîtes, de la marque Deffès & Co de Nantes; [illegible]. A vendre par NUMA LACOSTE, 14 mai 147, rue Royale

FRUITS AU JUS—20 caisses fruits au jus assortis, à vendre par NUMA LACOSTE, 14 mai 147, rue Royale

SAUCISSONS de Lyon—5 barils saucisson de Lyon, de la marque Dodat, frères, à vendre par NUMA LACOSTE, 14 mai 147, rue Royale

VIN MUSCAT—125 caisses vin muscat de Lunel et de Frontignan, à vendre par NUMA LACOSTE, 14 mai 147, rue Royale

EN débarquement du navire Athènes, du Havre—2 boucauts gruyère première qualité, à vendre par A. COUTIN, 14mai 47, rue Bienville

ABSINTHE ET KIRSCH—20 caisses véritable absinthe de la marque renommée Berthoud fils à Couvet, 20 caisses kirsch, même marque, à vendre par A. COUTIN, 14mai 47, rue Bienville

FOIN—900 balles foin en débarquement via à vie du dépôt du chemin de fer de Pontchartrain, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par F A GONZALES, 11, Front Levée 14 mai

LIBRAIRIE DE FRANKLIN, *No 12, rue St Pierre, maisons Pontalba, en face de la place Jackson.*

OUVRAGES de médecine, livres de lois, livres d'école, ouvrages divers et les dernières publications à bon marché.

Toujours en main et à vendre à la librairie Franklin, un assortiment complet de registres blancs et de fournitures de bureau.

Le soussigné achète des livres de seconde main.

JOSEPH COHN, propriétaire, 30 mars— Successeur de J. Fowzer.

F. JAUFROID, *No 62, Rue de Chartres.*

LE soussigné prévient sa clientelle qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages un grand assortiment de marchandises, qui consiste en:

Rubans bayadères pour garnitures,
Franges, galons et passementeries soie,
Serpentines soie et laine,
Rubans velours de toutes largeurs,
Dentelles et broderies diverses,
Eventails et peignes d'écaille dernier genre,
Parfumeries de Paris,
Corsets sans coutures
Bas et chaussettes,

Et en général tous les articles nécessaires à la couture et pour la toilette des dames.

23mars F. JAUFROID.

B. TALAMON,

Seul agent de la marque d'eau-de-vie HENRY SUTTON 1830 et 1831.

21 sep 182 et 186, rue Royale.

J. B. PREAU, A. COUTURIE, TH. CAPITAINE.

J. B. PREAU & Co., Négociants Commissionnaires.

No 33, rue Gravier, NOUVELLE ORLEANS

John Hall. W. H. Rodd.

HALL & RODD, NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, *No 1, Front-Levée, Nlle-Orléans*

CIGARES de la Havane—Reçu par le brick Mary Elizabeth, quelques milliers de Regalias, Nicotianas et Millares Yngenuidad, et en magasin on trouve toujours des meilleures marques et à des prix modérés. A vendre par G. JORDA, importateur, 4mai No 8, rue Crossman, au premier

EN débarquement du navire Marion, venant de Bordeaux:
140 barriques vin rouge St-Julien Médoc,
20 do do blanc Haut Sauterne,
100 barils do do do
140 barriques vin rouge St Julien Médoc,
A vendre par X. LAMBERT, 30av No 62, rue des Magasins.

CHAMPAGNE—Venant d'être reçu par le navire Belle-Assise—125 paniers champagne Venoge & Co, Epernay, à vendre par FDO DE FUENTES & Co., 30 av 22, Vieille Levée

SARDINES à l'huile—75 caisses sardines diverses marques, en boîtes, demi et quarts de boîtes, venant d'être reçues, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 25 avril 17 & 19, St-Louis.

VIN BLANC—15 barils vin blanc Haut Sauterne, 100 caisses vin blanc Château d'Yquem, A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 25av 17 et 19, rue St-Louis

CHAMPAGNE—35 paniers champagne "Ruinart père et fils," en bouteilles et demi-bouteilles, A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 25avril 17 & 19, rue St-Louis

PAUL JUGE FILS & Co., IMPORTEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, HUILE D'OLIVE &c., &c., &c. ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.

21 fév 128 rue St-Louis

DEPOT DE DRAP DE BILLARD Des premières Fabriques Françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par différents navires du Havre, un grand assortiment de **drap pour billard**, et que, d'après un arrangement pris avec les dites fabriques, il recevra des envois successifs qui maintiendront toujours au plus grand complet ses assortiments.

Il annonce aussi que ses prix seront toujours, plus que jamais, au plus bas de la place. 8oct

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN—Venant d'être reçu—40 paniers du célèbre Champagne de Vve Clicquot Ponsardin, en quarts et pintes, à vendre, par FDO. DE FUENTES & Co, 30av 22 Vieille Levée

ATTENDU par le Louisa Bliss, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Bouvet jeune,
20 barriques vin blanc do
20 barils do do
5 demi pipes cognac 1re preuve, Gauthamp, Melody
30 quarts do do
A vendre par THOMAS PINET & Co, 30av 28, rue Conti.

30 BARRIQUES vin de Bergerac,
15 do do do de Bordeaux,
15 do do do vieux do
20 quarts do do blanc Haut Sauterne,
25 barils do do do do
A vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé

VENTES A L'ENCAN.

Vente de propriétés de valeur dans la ville de Jefferson (autrefois Plaisance), pour effectuer un partage.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

MERCREDI, 1er juin 1853, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable Thomas H. Kennedy, juge de la Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 25 mars 1848, et sous la surveillance d'une assemblée de famille, les propriétés ci-après décrites, savoir:

Trois lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Delachaise, Jersey, Chippewa et l'Avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 18, 19 et 20, et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 124 pieds 6 pouces. Le lot No 20 forme l'encoignure des rues Jersey et Delachaise.

Trois lots de terre dans l'îlet No 8, compris entre les rues Levée, Toledano, Chippewa et l'Avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 4, 5 et 6. Le lot No 4 mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue Levée, 24 pieds dans le fond, 141 pieds 6 pouces 4 lignes sur le côté Nord et 134 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 5. Le lot No 5 a la même façade que le No 4, et mesure le même nombre de pieds dans le fond, une profondeur de 134 pieds 11 pouces 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 4 et 128 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 6. Le lot No 6 mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue Levée, 16 pieds 8 pouces dans le fond, sur 128 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 5 et 152 pieds 1 pouce 2 lignes sur l'autre ligne.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets portant hypothèque jusqu'à parfait paiement; les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les billets seront divisés en coupons à la convenance des vendeurs et seront tous payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Les actes de vente pardevant Théo Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Si les conditions de la vente ne sont pas remplies dans les dix jours qui suivront le jour de l'adjudication, les propriétés seront vendues de nouveau pour le compte et aux risques du premier acquéreur, après qu'avis en aura été donné pendant trois jours dans deux des journaux de cette ville, sans autre avis ou mise en défaut. 2 mai—12 23 1jer

Succession de Léopold Valeton.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique, jeudi 9 juin 1853, à midi, dans la rotonde de l'Hôtel St-Louis, pour le compte de ladite succession:

1o. Un certain lot de terre dans le faubourg Tremé, situé dans l'îlet borné par les rues Première, Seconde, St-Jean et St Philippe, mesurant 33 pieds 4 lignes de face à la rue St-Jean, sur une profondeur de 128 pieds et faisant face à la rue Première 127 pieds et 5 pouces sur l'autre ligne de division, et 32 pieds sur la ligne du fond.

2o. Deux lots dans le faubourg Darcantelle, îlet No 7, désignés par les Nos 3 et 4, mesurant chacun 25 pieds de face sur la rue des Champs Elysées, sur une profondeur de 142 pieds 10 pouces et 2 lignes.

3o. Deux lots à Mandeville, paroisse St-Tammany, dans l'îlet borné par les rues Marigny, Lamarque, Villeré et Livingston, désignés par les lots Nos 4 et 5, mesurant chacun 47 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 250 pieds.

4o. Un autre lot à Mandeville, dans l'îlet borné par les rues Gérard, Claiborne, Lafitte et du Lac, désigné par le No 1er, mesurant 50 pieds de face à la rue Gérard, sur une profondeur de 250 pieds.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur lesdits terrains. En cas de non paiement à leur échéance, lesdits billets porteront intérêt au taux de 8 pour 100 par an, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant P. E. Laresche, notaire public. 7 mai—3mai

Succession de J. J. Fitzpatrick. Esclaves et Actions de chemin de fer.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 11 juin 1853, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable M. M. Reynolds, juge de la Quatrième Cour de District pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 9 mai 1853, les esclaves et actions ci-après décrits, appartenant à la succession de J. J. Fitzpatrick, décédé, savoir:

PRUDENCE, mulâtresse, âgée de 40 ans, cuisinière, blanchisseuse et [illegible], et ses enfants
CHARLES, mulâtre, âgé de [illegible] ans,
ALEXANDER, do do [illegible]
LEWIS, do do [illegible]

Aussi—20 actions du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Quinze pour cent ont été payés sur ces actions.

Les actes de vente pardevant [illegible] notaire public aux frais de l'acquéreur.

Conditions—comptant. La vente est positive. 7mai—12 23,4,11

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT.

CONFORMEMENT aux requisitions de sa charte, la Compagnie soumet le tableau suivant:

Montant des primes reçues pour l'année finissant le 12 juillet 1852		$642,917 24
Montant des primes sur les assurances non expirées, finissant le 12 juillet 1851		64 216 44
		$707,133 71
Sur lesquelles on a reçu		
Primes sur Coutide	$253,226 15	
Primes sur riviêres	136,555 40	
Primes sur maritimes	256,865 53	
Primes sur les rivières	12,915 38	
	$667,153 71	
Primes à déduire sur assurances non expirées	166,106 13	
Primes remboursées	19,605 38	
		$125,099 56
Primes gagnées pour l'année finissant le 12 juillet 1852		$572,035 12
Pertes sur la même période comme suit		
Pertes sur les riviêres	95,083 16	
Pertes sur les maritimes	71,269 51	
Pertes sur les rivières	98,050 78	
Frais salariés	900 00	
		$465,199 76
Assurances renouvelées	$72,878 31	
Moins les intérêts		
Escomptes, etc.	53,230 11—$19,174 70—$327,774 46	
Profit net pour l'année finissant le 12 juillet 1852		$184,260 66
La Compagnie a l'actif suivant:		
Montant payé au comptant sur propriétés foncières		$6 716 70
[illegible]		21 442 53
Billets recevables et lettres de change		152,977 6
[illegible]		14,937 75
Montant dû sur les primes et en caisse		11,839 45
Balance en caisse		62,110 22
Total		$615,114 43

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans—Qu'il soit connu que ce 12 juillet 1852, devant le soussigné, juge de paix dans et pour la ville et paroisse susdites, a personnellement comparu Thomas Adams, Président et Chs J Mansony, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent de la Nouvelle-Orléans, lesquels ont déclaré sous serment, que le rapport ci-dessus [illegible] de la Compagnie.

CHS J MANSONY, secrétaire. (Signé) THOMAS ADAMS, Président. M. GREENWOOD, Vice-Président.

Fait et assermenté par devant moi, ce 12 juillet 1852. [Signé] [illegible]

2nd Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

La direction a déclaré [illegible] un dividende de "Trente pour cent" [illegible] 1853 [illegible].

C. J. MANSONY, Secrétaire. Nlle-Orléans, 31 juillet 1852.

—ADMINISTRATEURS—

Thomas A Adams,	Samuel Bell,	Glendy Burke,
M Greenwood,	J W Zacharie,	John D Bein,
H M Wright,	David Hadden,	T Day,
Wm. P Converse,	Louis De Saulles,	Henry Stanton,
George Jonas,	Jonas M Bell,	J A Barelli,
J Taylor,	F L Mansony,	R B Sumner,
F Puig y Puig,	Francis Hauskinson,	J I Hanauch,
P Sauma,	M O H Norton,	O S Hawkins,
Wm T Merey,	A J Wenney,	W P Ellenberger,
Thos J Dix,	J C Gruse,	Sam M Kennedy,
Wm Fellowes,	J W Stanton,	Magn Puz,
C J Meeker,	J W Carroll,	W O Robinson

Galerie Daguerreotype de MOISSENET,

No 1, rue du Camp, encoignure Canal.

LES personnes qui demeurent hors ville de la Nouvelle-Orléans ne sont pas invitées à visiter la galerie MOISSENET, [illegible].

AVERTISSEMENT—[illegible] par les meilleurs procédés [illegible] garanties [illegible] en photographie. M. Moissenet obtient des résultats qui le placent au premier rang [illegible] daguerréotypes, par des effets de lumière [illegible] et l'animation des traits. 20 déc—12

ESSENCE DE GINGEMBRE de la Jamaïque DE F. BROWN.

CETTE essence est une préparation d'un mérite rare. Les vertus en sont incalculables pour les diarrhées ordinaires, les commencements de choléra, en un mot, pour tous les cas d'affaiblissement des organes digestifs. L'efficacité de cette essence se fait surtout remarquer aux époques où le choléra sévit et pendant les maladies d'été auxquelles les enfans sont sujets.

AVERTISSEMENT—A surer vous de l'authenticité de l'Essence qui n'est préparée que par F Brown, à son dépôt de produits chimiques et pharmaceutiques, au coin N. E. des rues Chestnut et Chesnut, Philadelphie, à vendre par tous les pharmaciens bien connus aux Etats-Unis.

En vente chez J. WRIGHT & Co. 151, rue de Chartres. 11 déc—1

Madame Jourdan ci-devant Madame Gennelieu, *No. 134, rue Ste Anne.*

Pommade pour les Cheveux.

MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours, à son établissement, No 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, une Pommade qui noircit les cheveux et les fait pousser promptement.

Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la vérité de Mme Jourdan, par un emploi constant de cette pommade, offre une des meilleures recommandations au Public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et non minérales.

Mme Jourdan est la seule fabricante de cette Pommade. 12 mars—1an

REÇU par le Wm Penn, de New York, un assortiment de baleines de toutes longueurs, pour robes et corsets;

Peignes Meneers, aiguilles Warris;
Epingles de numéros assortis;
Cartes steam' et autres;
Fil Marshall 1re et 2nde qualité;
Fil Alexandre de tous numéros.

Par le Silas Holmes

2000 cordons souliers demi yarde;
100 grosses lacets corsets;
30 do marteaux à tapis;
Eventails latbourier superfins,
Cascarille en boîtes;
Peignes fins en ivoire, et autres articles.

Le tout à vendre en gros seulement, aux prix les plus modérés, par M. P. CHASSANIOL.

CIGARES—157,460 cigares de la Havane, venant d'arriver par le brick Mary Elizabeth et sur le point d'être débarqués; c'est un magnifique assortiment des meilleures marques.

Un grand assortiment de Cabargas, Gutierrez, Partagas, Sevillana, Intimidad, &c. &c. toujours en main et à vendre par J. M. CABALLERO, 4mai 36 Vieille Levée

A. DECASARE importateur, offre à vendre:
40 barils New York brandy, 1re preuve,
20 barils New-York brandy, 4me preuve,
20 quarts importation cognac 1re preuve,
20 do do do 1re preuve.

AUSSI:

40 barils New-York gin,
40 do vieux whiskey Bourbon,
10 do do do Monongahela,
30 do do Magnolia New York. 19 av

FERRES FRERES,

247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine, **Importeurs de produits d'Europe** et marchands de comestibles en gros et en détail.

TH. RIMBERGER, D. M., Médecin élevé en Allemagne et à Paris,

RUE DU MAINE, No 53, entre les rues Conti et Royale.

ADR. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

CAVELIER & MAXENT, *Rue Royale, No. 153,*

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 19d

JOHN CLAIBORNE,

Importateur et commissionnaire,

Vins de Bordeaux et de Marseille, Cognac, &c. 164, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.

15 fév—1

JOHN WINCON, CONFISEUR ET PATISSIER.

55, rue de la Vieille Levée.

Se charge de la confection de soupers pour bals et soirées. Ses prix sont modérés. 8 jan—ab

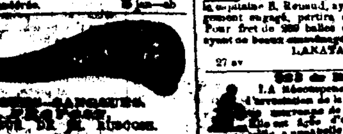

SANGSUES—SANGSUES. A. TRAVERS, SUCCESSEUR DE M. RINCOSS.

Rue Bourbon 123, entre les rues du St-Pierre.

28000 SANGSUES [illegible] récemment reçues [illegible] en gros et en détail [illegible] grand dépôt, rue Bourbon, entre Toulouse et [illegible] avril—1an

VENTES A L'ENCAN

Pour le compte et aux risques du premier acquéreur.—Propriétés foncières de valeur et améliorées, situées dans la rue du Canal, 1er district... Vente à long crédit.

Glendy Burke contre ses créanciers et les créanciers de Glendy Burke & Co—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5,469

PAR BACH & JAMES, Encanteurs.

JEUDI, 2 juin 1853, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, situé dans la rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, dans la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu d'un jugement rendu par l'Hon A M. Buchanan, juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 9 avril 1853, et en vertu d'un jugement amendé rendu le 16 avril 1853, et sous la surveillance de M. Wickliffe Marum, syndic de la faillite de Glendy Burke contre ses créanciers et les créanciers de Glendy Burke & Co, les propriétés ci-après décrites, sont données par l'insolvable à ses créanciers, savoir:

PROPRIETES DANS LE PREMIER DISTRICT.—Quatre lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Commune, Baronne et Philippa, connus sous le nom de l'îlet de la Maison d'Etat et désignés par les lots Nos 5, 6, 7, 8, 18, 19, 20 et 21, sur un plan signé Ne Varietur par Charles Auguste Tallarie, notaire public et annexé à un acte de vente passé par l'Etat de la Louisiane à Royal A. Porter, à la date du 25 mai 1850.

Les lots Nos 5, 6, 7 et 8 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue du Canal, 24 pieds de face à un corridor d'une largeur de 12 pieds, s'étendant de la rue Baronne à la rue Philippa et commun à la propriété attenante, sur une profondeur de 130 pieds chaque. Les bâtisses qui se trouvent sur la propriété ci-dessus décrite comprennent un magasin en briques à trois étages sur chaque lot, tous couverts en briques et pilliers en fer. Le tout complètement construit.

Conditions de la vente. Pour les propriétés ci-dessus:—Un crédit de 6, 12 et 24 mois, avec hypothèques sur les propriétés. L'acquéreur assumera les hypothèques suivantes dues à l'Etat de la Louisiane:

LOT No 5—PREMIEREMENT.—Un billet de la somme de $6,213 96, souscrit par ledit Glendy Burke, en date du 16 mai 1850 à son ordre, endossé par ledit Glendy Burke et payable le 21 mars 1872 au bureau du trésorier de l'Etat de la Louisiane.

DEUXIEMEMENT.—Quarante-deux billets datés de la somme de $155 35 chaque, datés, souscrits et endossés de la même manière, payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nlle-Orléans, le 1er décembre et le 1er juin de chaque année, jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant à la somme de $6,524 70, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

TROISIEMEMENT.—Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière, et payable le 21 mars 1872 à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit billet de la somme de $91 24 montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

LOT No 6—PREMIEREMENT—Un billet de la somme de $5,976 51, souscrit par ledit Glendy Burke, à son ordre, en date du 16 mai 1850, et endossé par ledit Glendy Burke et payable le 21 mars 1872 au bureau du trésorier de l'Etat de la Louisiane.

DEUXIEMEMENT—Quarante-deux billets datés de la somme de $149 41 chaque, payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er décembre et le 1er juin de chaque année jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant à la somme de $6,275 22, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

TROISIEMEMENT.—Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière et payable le 21 mars 1872 à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit billet est de la somme de $91 31, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

LOT No 7—PREMIEREMENT—Un billet de la somme de $6,086 25 souscrit par ledit Glendy Burke, en date du 16 mai 1850 à son ordre, et endossé par ledit Glendy Burke et payable le 21 mars 1872 au bureau du trésorier de l'Etat de la Louisiane.

DEUXIEMEMENT—Quarante-deux billets datés de la somme de $152 [illegible] chaque, souscrits et endossés de la même manière, payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er décembre et le 1er juin de chaque année jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant à la somme de $6,[illegible], montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

TROISIEMEMENT.—Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière, et payable le 21 mars 1872 à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nouvelle-Orléans. Ledit billet est de $93 [illegible] montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

LOT No 8—PREMIEREMENT.—Un billet de $6,272 30 souscrit par ledit Glendy Burke, daté du 16 mai 1850 à son ordre, endossé par ledit Glendy Burke, et payable le 21 mars 1872 au bureau du trésorier de l'Etat de la Louisiane.

DEUXIEMEMENT.—Quarante-deux billets datés de $156 [illegible] chaque, datés, souscrits et endossés de la même manière, et payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nlle Orléans, le 1er décembre et le 1er juin de chaque année jusqu'au 1er décembre 1871, le tout s'élevant à la somme de $6,[illegible] 92, montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

TROISIEMEMENT.—Un billet daté, souscrit et endossé de la même manière, et payable le 21 mars 1872 à la Banque de l'Etat de la Louisiane, ville de la Nlle Orléans. Ledit billet est de $97, [illegible] montant de l'intérêt du billet premièrement décrit.

Tous les billets ci-dessus, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de huit pour cent l'an du jour de leur échéance à parfait paiement.

Conformément à l'acte de vente passé par l'Etat de la Louisiane, les acquéreurs seront tenus de faire assurer les bâtisses à leurs frais et transférer la police d'assurance à l'Etat de la Louisiane pour les billets de l'Etat du 21 mars 1872.

Les actes de vente pardevant P. W. Robertson, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 mai—23,30,1,2

Compagnie de steamships de la malle des E. U. POUR NEW-YORK, via LA HAVANE.

Le magnifique steamship EMPIRE CITY [illegible] par le capitaine H. Windle, partira [illegible] avec les malles et les passagers [illegible] heures précises du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à la Compagnie, 35, rue de la Levée.

JAMES R. JENNINGS, Agent. 16 av

POUR LA CALIFORNIE

DIRECTEMENT POUR SAN FRANCISCO VIA ASPINWALL—SEULE LIGNE POUR LE TRANSPORT DE LA MALLE.

Compagnie de la malle du Pacifique. PRIX FORTEMENT REDUIT.

Jours réguliers des départs: 7 et 22 de chaque mois.

Le magnifique steamer PHILADELPHIA, capitaine J. F. McKinstry, partira le mardi 7 juin, à huit heures précises du matin, pour Aspinwall (Navy Bay), et se reliera au magnifique steamer de la compagnie de la malle du Pacifique, qui partira de Panama pour San Francisco [illegible] à l'arrivée des passagers et des malles à Panama.

Le transit par l'isthme se fera aux frais des passagers. On ne prend aucune personne pour la transit. [illegible] de Californie.

Des billets pour toute la route, depuis Aspinwall jusqu'à San Francisco, [illegible].

ARMSTRONG, HARRIS & Co, 11mai 32, Vieille Levée

POUR PHILADELPHIE, Ligne de la malle des Etats-Unis. Compagnie de steamers de Philadelphie et de Savannah.

Le nouveau et magnifique steamer STATE OF GEORGIA, [illegible] capitaine [illegible], partira du port de Philadelphie [illegible]:

Mercredi, 4 mai,
[illegible] mars,
[illegible] avril,

Ce steamship a été construit de manière à offrir aux voyageurs [illegible].

Un nouveau steamship [illegible] STATE OF GEORGIA [illegible].

De Savannah à New-York [illegible]

C. A. L. LAMAR, agent à Savannah. HERON & MARTIN, agents à Philadelphie.

Ligne de Steamers de New-York à Savannah. Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers neufs FLORIDA, Capitaine Lyon, ALABAMA, Capitaine Ludlow

Partiront de Savannah et de New York tous les samedis. Ces steamers sont du port de 1,300 tonneaux, ayant été construits pour la sûreté et la commodité des voyageurs.

Il partira de Savannah un même temps que les steamers MARION et SOUTHERNER, partant de Charleston [illegible].

Passage à la Chambre $25 payable avec d'embarquer.

Agents: PADELFORD, FAY & CO, Savannah. SAMUEL L. MITCHELL, 6mai 194, Front St, New-York.

Pour les Attakapas.

Le steamer [illegible] ANNA No 2, capitaine J. L. [illegible], partira tous les MARDIS à midi précis, [illegible] pour Franklin, Centreville, Pattersonville et les ports intermédiaires.

L'Anna No 2 a été complètement remis à neuf [illegible] pour le passage.

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés que la plus grande attention sera portée aux intérêts qui leur seront confiés.

Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à CH. DUBLANC. 14 fév—6m

PAQUEBOT DE LA COTE. Pour Bayou Sarah, Portillud, son, Waterloo, Baton Rouge et tous les ports intermédiaires.

Les propriétaires du bateau à vapeur E. D. Hale ont acheté le nouveau et magnifique steamer BELLA DONNA, pour faire les voyages de la côte, à partir du 1er septembre prochain. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS, à 5 heures du soir, et de Bayou Sara, tous les MERCREDIS, après l'arrivée des chars du chemin de fer. J. B. MORRISON & Co, agents. 2sept—1an No 1, Front Levée

AVIS est par le présent donné aux personnes qui auraient besoin de faire monter ou descendre des bateaux chargés ou non, ainsi que des navires, que le bateau à vapeur DANIEL BOONE, entièrement réparé à neuf, et d'une force supérieure, fera régulièrement trois voyages par semaine, de la Rivière à Quarante jusqu'à la ville de Plaquemine, Iberville. Ce bateau se prête aux propriétaires pour remonter [illegible] à des prix très modérés. S'adresser à PAUL LACROIX, 8 mai rue [illegible]

Pour la Havane—La goëlette [illegible] EDWIN DORSEY, [illegible], partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour balance de fret et passage, s'adresser au capitaine à bord ou à D. BORNIO Jr. 34, rue Gravier 21 mai

Pour Rotterdam—Le navire de 1re classe et fin voilier ARKANSAS, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton et passage, ayant de magnifiques aménagements, s'adresser au capitaine, à bord, poteau No 30 premier district, ou à H. V. BAXTER. 17mai 25 rue Carondelet

Pour le Havre—Jour de départ fixé au 21 du courant—Le navire de première classe et fin voilier ARCADIA, capitaine Jordan, partira pour le port ci-dessus, le jour indiqué. Pour passage, ayant de magnifiques aménagements de chambre et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 30, 1er district ou à 17 av H. V. BAXTER, 25, rue Carondelet

Demerara pour Georgetown—Passage seulement—La goëlette de 1re classe et fine voilière EL DAS, capitaine Chs Rauch, ayant tout son chargement engagé et se rendant à bord, partira immédiatement. Pour passage seulement, ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord, au L. P. T. ou à R CAHUZAC & CO, 11mai 36, rue de la Nlle-Levée

Pour Bordeaux—Le navire suédois SAN PAOLO, capitaine M. Rivello, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu pour ledit port. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à LANATA, GANDOLFO & Co, 10 mai 9 et 10 Jefferson

Pour Tampico—La goëlette de première classe ROAM, capitaine J B Gennison, partira sous peu pour le port susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à E J HART & CO. 9 mai 79, rue Tchoupitoulas

Pour la Havane—Le brick paquebot SOULE, partira incessamment pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à S. DE VISSER & Co, 3 mai 26, Vieille Levée

Pour le Havre—Le magnifique navire de première classe, BELLE ASSIZE, capitaine Gnielen, ayant presque tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de magnifiques emménagements de chambre et d'entrepont, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 6, deuxième district, ou à H. V. BAXTER, 27 av 25 rue Carondelet

Pour Bordeaux—Le beau navire CLAIBORNE, fin voilier, et commandé par le capitaine B. Renaud, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu pour Bordeaux. Pour fret de 200 balles de coton ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à LANATA, GANDOLFO & Co, 27 av 9 et 10, Jefferson

500 de Récompense.

LA Récompense susdite sera donnée pour l'arrestation de la négresse ANNETTE, partie du domicile de son maître [illegible], âgée d'environ 25 ans, et [illegible].

A. TREDAU, 13, rue Royale.

BERGASSE—25 barriques, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 18 rue Royale.